



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2689  
14 février 2020  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE**

# **OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

## **Contre le pouvoir du capital**

# **Le camp des travailleurs**



### **Retraites**

**C'est toujours non pour la réforme !**

Page 4

### **Enseignants**

**La colère continue de s'exprimer**

Pages 6 et 7

### **Municipales**

**Les listes de Lutte ouvrière**

Page 5

**LEUR SOCIÉTÉ**

Macron : président des riches et certifié tel 3

Congé pour deuil : 100% propatronal 3

Nucléaire : mortel et coûteux 3

Réforme de retraites : c'est toujours non 4

Les avocats ne lâchent rien 4

Incinérateurs parisiens : pressions contre les grévistes 4

Éducation nationale : dotation horreur globale 6

Lycée Victor-Duruy - Paris 6

Lycée Einstein - Essonne 6

Martinique : la mobilisation ne faiblit pas 7

Guadeloupe : plusieurs semaines de grève dans l'Éducation 7

Pénibilité : négociations pour la galerie 7

Mécénat de compétences : le beurre et l'argent du beurre 7

Logements vacants : cadeaux pour les propriétaires 11

Toulouse : le mal-logement fait des ravages 11

Migrants : l'humanité selon Macron 11

Besançon : nasse policière mais habitants solidaires 11

Handicapés : promesses jamais tenues 12

Universités : les enseignants-chercheurs mobilisés 12

Saisonniers : les raisons de la colère 12

Coronavirus : prouesses scientifiques et absurdités sociales 16

**MUNICIPALES**

Faire entendre le camp des travailleurs ! 5

Renée Potchtovik 5

Droit de vote des étrangers : une absence qui en dit long 5

**DANS LE MONDE**

États-Unis : dispute entre partis bourgeois 8

Cameroun : l'héritage du colonialisme 8

Syrie : une guerre sans fin 9

Égypte : à l'heure de la répression 9

Portugal : une hausse de salaire insultante 16

**ENTREPRISES**

Safran - Gennevilliers 13

SNCF - Rennes 13

Cerema - Nantes 13

Michelin 13

Mr Bricolage 14

Agglomération de Mulhouse 14

D2L Group 14

Hôpitaux : la lutte continue 15

Hôpital de la Croix-Rousse - Lyon 15

Hôpital de la Timone : les infirmières de bloc se font entendre 16

**IL Y A 60 ANS**

La bombe A française et ses dégâts 10

# Élections municipales : faire entendre le camp des travailleurs

Le 15 mars, aura lieu le premier tour des élections municipales. Dans les petites communes, les candidats sont le plus souvent des personnes dévouées à la collectivité, prêtes à donner de leur temps et de leur énergie pour tenter de résoudre mille et un problèmes dans l'intérêt général. Les maires sont en outre proches de la population. Dans les villes importantes, c'est une autre affaire, car la mairie dispose de toute une administration et elle est un enjeu pour des notables. Il s'agit alors moins de dévouement que de pouvoir.

Bien des politiciens ont utilisé leur mandat de maire comme un tremplin. Les députés macronistes l'ont d'ailleurs compris : redoutant d'être délogés du pouvoir dans deux ans, nombre d'entre eux se présentent aux municipales pour préserver leur carrière. Édouard Philippe, Gérald Darmanin et quelques autres ministres font ce calcul : tout en restant au gouvernement, ils sont candidats pour se ménager un avenir. Le PS et la droite, après avoir été sèchement écartés du pouvoir en 2017, aimeraient retrouver enfin des couleurs.

Quant au Rassemblement national, dans les quelques communes qu'il dirige depuis 2014, il a montré ce qu'il était. Il a pris des arrêtés anti-mendicité ou a supprimé la gratuité de la cantine scolaire pour les enfants des familles les plus pauvres, et a même essayé d'expulser de ses locaux une association d'entraide comme le Secours populaire. Et il continue à diviser les travailleurs selon leur origine ou leur religion. Le parti lepéniste revendique de gérer les communes, en espérant, demain, pouvoir gérer le pays. En fait, tout autant que les autres partis, il aspire à aller à la soupe gouvernementale pour servir les riches. Pour tous ces gens-là, les élections municipales sont un enjeu politique.

Les travailleurs conscients de leurs intérêts ne peuvent voter pour une liste lepéniste, ni macroniste bien sûr. Ce n'est cependant pas dans les urnes qu'ils pourront mettre en échec la politique antiouvrière de Macron et de son gouvernement, mais dans les grèves de masse et les manifestations. La mobilisation contre la réforme des retraites se poursuit. Comme l'ont montré les dernières manifestations, cette bataille n'est pas finie.

Les élections peuvent permettre au moins de

se compter et de faire entendre le camp des travailleurs. C'est pourquoi Lutte ouvrière, à défaut de pouvoir être partout, présente des listes dans un certain nombre de villes.

Nos candidates et nos candidats ne sont pas des politiciens ni des notables. Ils affirment fièrement leurs idées communistes et révolutionnaires. Ce sont des ouvriers, des employés, des manutentionnaires, des techniciens, des caissières, des agents d'entretien, des hospitaliers et des enseignants. Ils partagent la vie et les difficultés des travailleurs. Ils sont engagés dans le combat contre la réforme des retraites et contre toutes les attaques dont les travailleurs font l'objet.

Ils ne disent pas : « Votez pour nous et les choses changeront ». Il n'est pas possible, à l'échelle d'une commune, de changer réellement la vie des travailleurs. Le pouvoir appartient aux capitalistes et à l'État. Les communes populaires, en particulier, sont prises en étau entre les besoins criants et le manque de moyens pour y faire face. En revanche, une commune dirigée par des révolutionnaires pourrait être un point d'appui pour organiser, avec les travailleurs, leurs combats : contre des licenciements, pour soutenir des grèves, contre les expulsions locatives ou encore pour la réquisition de logements vides. Une telle municipalité mettrait ses moyens matériels à la disposition de ceux qui luttent. Elle chercherait à instaurer localement une démocratie ouvrière, en associant à ses décisions les travailleurs, leurs syndicats et leurs associations.

Même en minorité dans un conseil municipal, des élus de Lutte ouvrière pourraient être les yeux et les oreilles des classes populaires. Ils se feraient les porte-parole de leurs intérêts contre ceux des riches. Ils dénonceraient les promoteurs immobiliers et les capitalistes qui vivent aux crochets de la collectivité, et les notables qui les arrosent.

Alors, le 15 mars prochain, en votant pour les listes de Lutte ouvrière, les travailleurs conscients de leurs intérêts pourront se faire entendre. Avant comme après cette échéance, il faudra poursuivre la lutte, car l'offensive de Macron et Philippe, ces pantins qui gouvernent au profit du grand capital, ne s'arrêtera pas avec les municipales.



# Macron : président des riches et certifié tel

Personne n'a jamais soupçonné l'OFCE d'être une officine de contestation sociale. Et pour cause, cet Observatoire français des conjonctures économiques a été fondé par Raymond Barre, dans le cadre de Sciences politiques, l'école où les futurs cadres de la bourgeoisie et de son État sont élevés en batterie.

Le dernier rapport de l'OFCE, publié mercredi 5 janvier, a donc légitimement surpris en haut lieu. On peut en effet y lire que la politique suivie par Macron et son gouvernement a eu pour résultat d'enrichir les 5% les plus riches et d'appauvrir encore les 10% les plus pauvres.

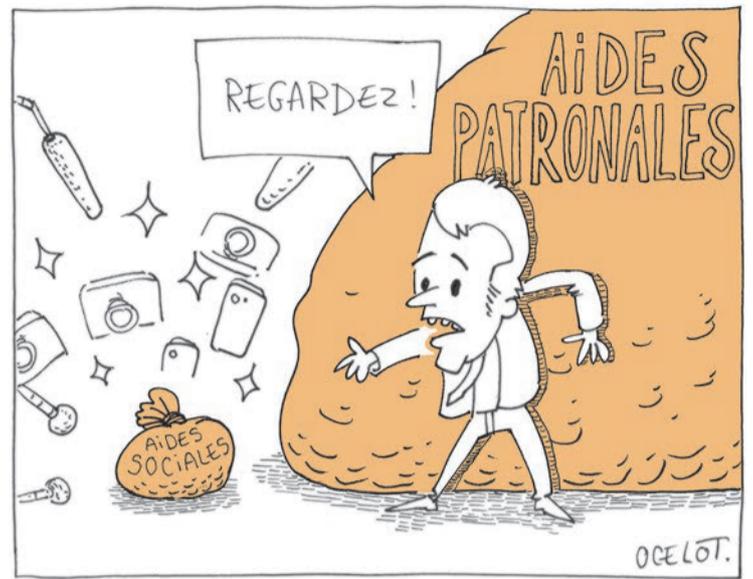
Les ministres et leurs

porte-parole dans les médias ont aussitôt contesté le sérieux de l'étude en affirmant, par exemple, qu'elle ne tient pas compte de la gratuité accordée aux familles démunies dans certaines cantines scolaires. Ils ont aussi dit que l'augmentation du prix du tabac, qui pèse très lourdement sur les petits budgets, conduirait

les fumeurs à arrêter, donc à faire des économies, ce que l'OFCE ne dit pas. Et d'aligner d'autres arguments du même ordre, de nature à surprendre l'économiste le mieux disposé à l'égard du gouvernement. Enfin selon l'argument suprême utilisé par le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, après bien d'autres, « il ne sert à rien de redistribuer de la richesse, pour sortir de la pauvreté il faut donner un travail à chacun ». Et d'ajouter que 500 000 emplois auraient été créés depuis l'an I de la macronie.

Ce chiffre était aussi celui donné par Macron lors de ses vœux, mais cela ne le rend pas plus sérieux. Dans un pays industriel, peuplé de 66 millions d'habitants, que signifient 500 000 emplois nouveaux en plus de deux ans? Toute la question est de savoir combien ont été détruits dans le même temps, et par quel type d'emplois et en quelle proportion ils ont été remplacés.

Les emplois détruits, ceux qui résultent des grands plans de licenciements et ceux qui les



suivent sans bruit chez les sous-traitants, sont le plus souvent des CDI à temps plein concernant des travailleurs ayant de l'ancienneté. Les nouveaux emplois sont précaires, à temps partiel, payés au plus bas, sans ancienneté et donc, surtout lorsqu'ils concernent les travailleurs les moins qualifiés, ne permettent pas de vivre. De plus, les emplois créés le sont rarement là où les anciens ont disparu.

L'OFCE remarque même qu'une des raisons de la

baisse de revenu des plus modestes réside dans les dernières mesures gouvernementales sur l'emploi précaire et la réforme de l'assurance chômage. Et le gouvernement a prévu de poursuivre ces attaques contre les travailleurs précaires en réduisant encore leur indemnité chômage entre deux missions!

Macron n'est pas seulement le président des riches. Il l'est avec un certificat de l'OFCE.

Paul Galois



## Congé pour deuil : 100 % propatronal

Les députés LREM continuent de chercher à éteindre l'incendie qu'ils ont eux-mêmes allumé en s'opposant, le 30 janvier, à l'allongement de cinq à douze jours du congé accordé en cas de décès d'un enfant mineur.

Trop cher pour les entreprises, avait expliqué en substance la ministre du Travail, Muriel Penicaud, pour justifier l'opposition du gouvernement à cette mesure. Ce vote avait soulevé une émotion telle que

Macron lui-même s'était senti obligé d'intervenir en appelant les députés de sa majorité à faire preuve d'humanité. Certains de ces élus l'ont eu mauvaise de se voir ainsi présenter à l'opinion publique comme

des monstres sans cœur, alors qu'ils n'avaient fait qu'obéir aux consignes gouvernementales.

Pour calmer les états d'âme de ses troupes parlementaires, Macron les a invitées à passer la soirée du 11 février à l'Élysée. Le même jour, le député LREM Mounir Mahjoubi a déclaré qu'il allait proposer une loi portant le congé de deuil parental à quinze jours ouvrés, soit

trois semaines, pour tous les actifs, pas seulement ceux du privé comme le prévoyait le projet refusé dix jours plus tôt. Comme s'il voulait maintenant faire croire que les députés macronistes avaient repoussé le précédent projet... dans le seul but de l'améliorer! Il est peu probable que cette manœuvre cousue de fil blanc convaincra qui que ce soit. En tout cas, elle ne choquera pas le

patronat car, dans sa proposition, l'élu macroniste propose de faire financer ce congé par la solidarité nationale, donc par l'État, et non plus par les entreprises.

Les députés LREM cherchent à sauver leur image, mais tout de même pas au point de heurter en quoi que ce soit les intérêts de la classe qu'ils servent, celle des capitalistes.

Marc Rémy

## Nucléaire : mortel et coûteux

Soixante ans après la création par de Gaulle de la force de frappe atomique, Macron a prononcé le 7 février un discours à l'École de guerre au sujet de la politique militaire et notamment nucléaire de la France.

« La France ne menace personne », a déclaré Macron, avant d'ajouter qu'elle s'apprêtait à envoyer quelques centaines de soldats supplémentaires

au Sahel! Sans compter les bases militaires et opérations diverses de l'armée française un peu partout dans le monde. À part cela, elle ne menace personne...

Macron a fait un appel du pied à l'Europe, en l'occurrence surtout à l'Allemagne, pour qu'elle s'implique davantage dans les armements européens en y consacrant une part plus grande de son budget. Ce n'est pas la première fois, car le gouvernement allemand n'a pas l'air particulièrement emballé par cette proposition.



De quoi couler le budget de l'éducation.

Le budget militaire officiel de la France est de 37,5 milliards d'euros en 2020, en constante augmentation, avec une part très importante pour la dissuasion nucléaire, les sous-marins transporteurs d'ogives atomiques, etc. qui permettraient de détruire

une partie de la planète. En fait de dissuasion, combien d'écoles, d'hôpitaux, de transports, pourraient être construits à la place de ces armements et sont condamnés d'avance par la politique d'équipement militaire?

André Victor

## AGENDA Fêtes de Lutte ouvrière

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <b>Maisons-Alfort</b><br>Samedi 22 février<br>à partir de 18 heures<br>Salle du Moulin-Brûlé<br>47, avenue Foch | <b>Argenteuil</b><br>Samedi 29 février<br>à partir de 16h 30<br>Complexe Jean-Vilar<br>9, boulevard Héloïse | <b>Beauvais</b><br>Dimanche 1 <sup>er</sup> mars<br>à partir de 11 heures<br>Espace Argentine<br>15, rue du Morvan |
|---|---|--|

## Réforme des retraites : c'est toujours non !

Le 17 février s'ouvrira le débat sur le projet de loi sur la réforme des retraites en séance publique à l'Assemblée nationale. Entre-temps, une partie des quelque 22 000 amendements déposés, essentiellement par les députés de la France insoumise, auront été examinés, sans risque aucun pour le gouvernement, par la commission spéciale, majoritairement macroniste.

L'âge légal de départ à 62 ans aurait été entériné par cette dernière, ainsi qu'un des aspects les plus provocants de l'attaque, l'âge d'équilibre permettant d'obtenir une retraite à taux plein. Cet âge, dans les intentions du gouvernement, est pour l'instant envisagé à 65 ans, et encore sous toutes réserves. Le prétendu débat organisé par Édouard Philippe aura donc abouti à ce que les futurs retraités gardent le droit... de partir à 62 ans, avec une pension amputée par une décote. Par ailleurs les autres volets de l'attaque, en particulier le calcul de la pension sur l'ensemble de la carrière et le système par points, sont toujours programmés, comme le sont les 3 milliards d'euros

à économiser chaque année d'ici 2050 aux dépens des futurs retraités.

Dans cette zone de flou baptisée projet de réforme, la notion de point de retraite vient déjà de se préciser, en tout cas dans les propos du récent secrétaire d'État Pietraszewski, successeur de Delevoye. La valeur de ce point, censée ne jamais baisser – promesse de Premier ministre – sera indexée, non sur les salaires, mais sur le revenu moyen d'activité par tête. Jusque-là inconnue au bataillon, cette nouvelle notion serait un indice bricolé par l'Insee sur demande du gouvernement, plus ou moins calculé sur « l'ensemble des Français, les revenus des indépendants, des fonctionnaires ». Aie



Le 6 février à Paris.

confiance, comme disait le serpent Kâa à Mowgli, l'indexation du point sur cet indice fonctionnera à condition que l'équilibre financier soit maintenu.

De mensonge en zone d'ombre, de ruse en cafouillage, il n'y a rien d'étonnant à ce que le refus de la réforme soit toujours majoritaire dans la population ouvrière, et même dans l'opinion en général, comme le montrent les sondages récents.

Les grèves sont moins visibles, en tout cas dans les transports, les grévistes des chemins de fer et de la RATP étant tout de même contraints par l'arrivée des factures à retourner faire leur paye. Mais les

manifestations, les rassemblements et actions diverses continuent. La journée du 6 février a encore réuni des dizaines de milliers de participants, 121 000 selon le ministère de l'Intérieur, peu suspect de sympathie pour le mouvement. Dans certaines villes, la mobilisation a même été supérieure à celle de la journée précédente, et parmi les pancartes et banderoles se remarquaient, en nombre, celles des salariés de l'Éducation nationale et des enseignants-chercheurs.

Avec les obstacles parlementaires et surtout la colère qui continue de s'exprimer, des salariés de l'Opéra de Paris aux avocats, en passant par les cheminots

et bien d'autres catégories de travailleurs, notamment ceux de la santé, Macron, ses ministres et leurs donneurs d'ordres capitalistes sont loin d'en avoir fini avec l'opposition populaire à leur politique.

De prochaines journées de mobilisation auront lieu à l'appel des centrales syndicales, le 17 février qui se veut « journée morte dans les transports », puis le 20 février, journée nationale interprofessionnelle. Il faut qu'à nouveau, aux oreilles du gouvernement et du grand patronat, les dizaines de milliers de « non » que mérite leur hargne antiouvrière continuent de résonner.

**Viviane Lafont**

## Les avocats ne lâchent rien



Dans la manifestation du 6 février.

**Le mouvement des avocats contre le système des retraites que veut imposer le gouvernement dure maintenant depuis un mois.**

Les dernières propositions de la ministre de la Justice ne les ont pas convaincus. Le 7 février, ils ont revoté à l'unanimité la poursuite du mouvement.

Dans une lettre adressée le 5 février au Conseil national du barreau (CNB), la garde des Sceaux Nicole Belloubet faisait quelques concessions : il n'y aurait pas de doublement des cotisations avant 2029 et une hausse progressive jusqu'en 2040, mais l'intégration sera maintenue dans le futur système dit universel. Le doublement annoncé du taux de cotisation, de 14 % à 28 %,

pourrait être fatal pour les avocats et les cabinets les plus modestes.

Le CNB, qui regroupe les 70 000 « robes noires », a voté en assemblée générale la poursuite du mouvement de grève. Une grande partie des procédures judiciaires ont ainsi été bloquées, selon la mobilisation locale des avocats.

Tandis que le Premier ministre a reçu une délégation des avocats, la ministre de la Justice répète en boucle : « Il faut savoir terminer une grève ». Visiblement, cela ne suffit pas à y mettre fin.

**Jacques Fontenoy**

## Incinérateurs parisiens : pressions contre les grévistes

**Les 350 travailleurs de trois incinérateurs d'ordures de la région parisienne ont fait parler d'eux depuis qu'ils ont entamé une grève le 23 janvier.**

Les poubelles s'accumulant dans des rues de Paris et de banlieue ont témoigné de leur rôle indispensable pour la vie quotidienne de six millions d'habitants.

Leur mouvement a été déclenché contre la réforme des retraites, arrêtant l'activité des incinérateurs d'Ivry-sur-Seine, de Saint-Ouen et d'Issy-les-Moulineaux. La grève a eu un impact sur la collecte des ordures, puisque les camions-poubelles ne pouvaient plus vider leur contenu sur les sites des incinérateurs, vite encombrés.

Les autorités ont réagi, d'abord en déroutant les

camions vers des décharges en lointaine banlieue, où les habitants n'étaient pas très heureux de voir des déchets enfouis à côté de chez eux. Le préfet de police de Paris, le même Didier Lallement qui est responsable de tant de blessures de manifestants depuis plus d'un an, a aussi réquisitionné d'abord quelques dizaines, puis jusqu'à 162 salariés des incinérateurs, les privant de leur droit de grève.

Ces arrêtés préfectoraux ont été pris à la demande du Sycotom, l'employeur de ces travailleurs, qui est dirigé par des notables de droite comme de gauche, élus à la

tête de municipalités gérant en commun le traitement des ordures.

Les éboueurs de la ville de Paris participent aussi à ce mouvement : les demi-journées de grève se sont multipliées. Leur hiérarchie exerce des pressions pour qu'ils accélèrent la collecte des ordures. Elle leur ordonne par exemple de jeter directement les sacs poubelles dans les bennes, sans les avoir regroupés au préalable dans des bacs soulevés mécaniquement, comme il est normal de le faire pour éviter de se casser le dos. Elle essaye aussi d'imposer des horaires de collecte de 20h à 4h du matin, alors que les équipes finissent normalement à 23h30. Une partie des éboueurs refusent de suivre ces consignes qui visent à annuler les effets de leur grève.

Pour que la collecte et le traitement des ordures reprennent leur cours normal et que la salubrité des rues soit assurée, la seule chose que les autorités n'ont pas envisagée est de donner satisfaction aux grévistes qui ne veulent pas partir en retraite plus vieux et plus pauvres.

**Lucien Déroit**



Blocage d'un incinérateur parisien.

## Faire entendre le camp des travailleurs!

Le dépôt des listes pour les élections municipales des 15 et 22 mars a commencé et s'achèvera le 27 février.

Partout où elles parviendront à être présentes, les listes Lutte ouvrière affirmeront que les travailleurs n'ont d'autre choix que de se battre pour faire cesser les attaques gouvernementales

et patronales. Voter pour elles sera ainsi un moyen d'exprimer une opposition venant clairement du camp des travailleurs.

Les candidats de Lutte ouvrière se présenteront aussi pour affirmer qu'on ne pourra pas enrayer les catastrophes, sociale, économique et écologique, sans

arracher le contrôle des entreprises des mains des capitalistes et mettre ainsi fin à la dictature que cette classe de privilégiés exerce sur la société.

Les femmes et les hommes qui veulent exprimer les intérêts politiques et matériels du camp des travailleurs dans leur ville

partagent la vie et les difficultés des habitants dont ils sollicitent les suffrages. Beaucoup sont engagés dans la lutte contre la réforme des retraites et poursuivent dans ces élections le même combat que dans les entreprises, les quartiers, les grèves et les manifestations.

Marc Rémy

## Renée Potchtovik, factrice, candidate à Beauvais

Je suis rentrée comme factrice à La Poste à Paris, juste avant les grandes grèves de 1995. Grand souvenir que ces immenses manifestations et ces assemblées communes avec les cheminots! Je ne pouvais pas mieux démarrer mon parcours de factrice.

Mutée en 1997 à Beauvais, j'ai eu deux fois l'occasion de participer à des grèves. Quand on a vécu de tels mouvements, même à la petite échelle d'une ville comme Beauvais, cela reste gravé au fond de vous!

J'ai pu participer activement au mouvement sur les retraites, aux côtés des camarades cheminots et enseignants en grève, et de tous ceux qui, militants syndicaux ou pas, les ont rejoints. Nous avons tissé des liens à l'occasion des assemblées générales et dans les manifestations dynamiques

qui ont parcouru la ville dans tous les sens. Aujourd'hui encore, plusieurs centaines de militants de la grève se retrouvent dans les manifestations et rassemblements. Les liens créés doivent persister. C'est un gage précieux pour l'avenir. Notre liste doit y contribuer aussi.

Beauvais est une ville ouvrière de 57 000 habitants. Notre liste comporte des ouvriers des entreprises du Beauvaisis en butte à un travail de plus en plus dur, avec la hantise des fermetures comme c'est le cas actuellement de Mr Bricolage. Elle comprend des mères de famille à qui l'on supprime les APL, des collègues de La Poste qui ont vécu les mêmes grèves que moi, mais aussi les suppressions de postes à répétition, d'enseignants et de fonctionnaires révoltés par la



ruine programmée des services publics, de camarades qui depuis des années, à Beauvais, sont de tous les combats qui concernent les travailleurs.

Notre candidature aux municipales, nous voulons en faire le prolongement de notre engagement dans

le mouvement. Que notre liste proclame une fois encore « *Tous ensemble, tous ensemble, grève! Grève!* » Il faut que le camp des travailleurs compte ses forces, prenne conscience de lui-même dans les combats futurs, renversement du capitalisme inclus.

## Droit de vote des étrangers: une absence qui en dit long

**Les 4,8 millions de résidents étrangers en France ou nés en France de nationalité étrangère, même âgés de plus de 18 ans, n'ont pas le droit de vote, à l'exception des ressortissants de l'Union européenne, qui l'ont depuis 2001 pour les élections locales et européennes.**

Mitterrand et Hollande avaient promis d'accorder ce droit, aux élections locales seulement, mais n'ont pas tenu leur promesse, le premier invoquant l'opinion publique « pas prête », le second la difficulté à obtenir l'accord des trois cinquièmes du Parlement, nécessaire dans ce cas. Sarkozy l'avait lui aussi évoqué, plutôt comme épouvantail

d'ailleurs. Mais tous, même à la tête d'une majorité gouvernementale de gauche, ont reculé devant la crainte d'un désamour de la partie la plus réactionnaire de leur électeurat. Aucun n'a osé alors rappeler la Constitution de 1793, qui avait donné le droit de vote aux étrangers de plus de 21 ans; ces derniers étaient partie prenante de la Révolution et

le nier aurait été affaiblir celle-ci.

Supprimé par le Directoire en 1795, le droit de vote fut de nouveau reconnu à partir de 1848 aux hommes, et seulement à partir d'avril 1944 aux femmes de nationalité française. Le reconnaître à ceux qui, vivant dans ce pays, paient des impôts directs et indirects, participent à la vie de la cité à tous points de vue, en tant qu'usagers des services publics, parents, consommateurs, et surtout participent à la production et à la circulation des richesses, ce serait la moindre des choses.

Cette anomalie scandaleuse, discriminatoire et surtout antiouvrière, car ceux à qui on nie ce droit sont pour la plupart des travailleurs, devra disparaître. Mais, heureusement, le vote est loin d'être le seul mode d'expression des désaccords et du mécontentement de ceux que la politique des gouvernements propatronaux révolte. Et la possibilité demeure aussi, pour ceux que la loi en prive, de faire campagne et de faire voter pour leurs idées!

Viviane Lafont

## Meetings

### Paris

**Avec Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier**

**Samedi 7 mars à 16 heures**

Palais de la Mutualité  
24, rue Saint-Victor

Métro Maubert-Mutualité

### Lyon

**Avec Natalie Arthaud et Olivier Minoux**

**Mercredi 11 mars à 19h30**

Centre culturel de Villeurbanne  
234, cours Émile Zola

Métro Flachat

## Consultez le site de campagne

**Vous y trouverez les réunions publiques, les candidats, les vidéos**

**[www.lutte-ouvriere.org/municipales](http://www.lutte-ouvriere.org/municipales)**

## Réunions publiques des listes Lutte ouvrière

### Nantes

**13 février à 20 h 30**

Salle de la Manu,  
10 bis, bd Stalingrad

### Vénissieux

**14 février à 18 h 30**

Maison du peuple,  
8, bd Laurent-Gérin

### Saint-Martin-le-Vinoux

**22 février à 14 heures**

Salle Hubert-Dudebout,  
rue du Petit-Lac

### Caen

**25 février à 18 h 30**

Quartier de la Pierre-Heuzé,  
place Champlain

### Pau

**27 février à 19 heures**

MJC du Laü,  
81, avenue du Loup

### Montauban

**28 février à 19 heures**

Maison de quartier  
du Ramier,  
1990, chemin de la Tauge

### Villeurbanne

**28 février à 19 heures**

Maison Berty-Albrecht,  
14, place Grand-Clément

### Saint-Brieuc

**28 février à 20 heures**

Petite salle de Robien,  
place Octave-Brilleaud

### Troyes

**29 février à 15 heures**

Maison de quartier  
des Chartreux,  
120 ter, av. Édouard-Herriot

### Le Havre

**4 mars à 19 heures**

Salle Franklin

### Moulins

**4 mars à 18 h 30**

Maison des associations,  
impasse Dieudonné  
Costes

### Bourges

**4 mars à 18 heures**

Espace Michel de Bourges

### Évreux

**4 mars à 18 heures**

Maison de quartier  
de La Madeleine,  
place J.F. Kennedy

### Échirolles

**4 mars à 18 h 30**

Espace Estienne-d'Orves,  
2, square  
du Camp-de-la-Rousse

# Éducation nationale : **dotation horreur globale**

**Dans beaucoup de collèges et de lycées, les dotations horaires globales (DHG), c'est-à-dire les heures d'enseignement octroyées par le ministère pour chaque établissement, prévues pour la rentrée 2020 sont en baisse.**

Ces pertes d'heures atisent la colère des enseignants, déjà largement écœurés par la dégradation incessante des conditions d'enseignement.

C'est la conséquence des 440 suppressions de postes dans le second degré annoncées par le ministère en décembre dernier. Blanquer avait tenté de camoufler ces pertes derrière un prétendu rééquilibrage, puisque 440 postes seront ouverts dans les écoles primaires pour les dédoublements de classes.

Mais le résultat est là : il manque des milliers d'heures dans les collèges et les lycées, alors qu'on attend 22000 élèves en plus. Cela se traduira par des postes supprimés et donc des classes qui disparaîtront, avec à la clef des effectifs en hausse. Il est à craindre qu'on atteigne les 30 élèves par classe en collège et plus de 35 en lycée.

Le ministère continue à expliquer que tout va bien, puisque d'après lui, avec les heures supplémentaires, « les moyens ainsi délégués dans les collèges et les lycées

permettent de répondre aux besoins des établissements, tout en améliorant la rémunération des professeurs ». Mensonges sur mensonges !

Dire que les heures supplémentaires améliorent la rémunération des enseignants, c'est bien une escroquerie apprise dans les officines des patrons, qui consiste à faire croire que payer plus ceux qui font plus d'heures est un cadeau ! Les heures supplémentaires ne compensent jamais les salaires bloqués depuis des lustres. Mais, en plus, elles contribuent grandement à la dégradation des conditions d'enseignement. Les heures supplémentaires n'empêchent pas les classes surchargées et, surtout, elles aboutissent à une présence réduite des adultes dans les établissements et donc à des situations plus dangereuses qui pénalisent tout le monde. Pour le ministère, c'est un moyen de faire des économies en sacrifiant l'éducation de millions de jeunes.

En outre, le ministère s'attaque aux systèmes mis en place en faveur des élèves

les plus en difficulté. Dans certains collèges, il existe des sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA). Ces classes ont des effectifs réduits, pour faciliter la prise en charge de ces élèves ayant des graves difficultés d'apprentissage. La nouveauté 2020 consistera à fermer les classes SEGPA de 6<sup>e</sup>, afin d'économiser ces heures d'enseignement. Mais Blanquer ne s'arrête pas là : les élèves présentant un handicap sont aussi visés. Les classes qui les accueillent vont voir leur effectif encore augmenté. Derrière un discours huilé sur l'inclusion des élèves handicapés se cache une basse recherche d'économies.

Mais les enseignants et les autres salariés de l'Éducation nationale qui travaillent dans les établissements ne veulent pas laisser passer cette nouvelle attaque. Dans beaucoup de régions, ils ont réagi. Après la réforme des retraites, la réforme du lycée, la baisse des DHG est encore une façon pour le gouvernement de récupérer des milliards. Face à leur logique désastreuse, la seule logique à poursuivre est celle de la lutte.

Marion Ajar



Dans la manifestation le 6 février.

## Lycée Victor-Duruy – Paris : **une mobilisation réussie**

**Dès la rentrée, les épreuves communes de contrôle continu (E3C) – qui comptent pour 30 % dans le nouveau bac mis en place par la réforme Blanquer – avaient suscité l'hostilité des enseignants.**

Les enseignants avaient manifesté leur refus de corriger ces examens en plus de leur travail habituel et sans compensation.

À l'approche des épreuves, le mécontentement a encore grandi du fait des sujets inadaptés, de l'impréparation générale et des dates de passage variables, qui ont fait que la plupart des sujets ont été accessibles aux élèves avant l'examen ! Les multiples discussions entre collègues ont conduit à décider d'une grève des surveillances, pour que les épreuves ne puissent tout simplement pas avoir lieu.

Ainsi, 77 % des professeurs convoqués s'étaient déclarés en grève, et donc 14 salles (sur 21) disaient se trouver sans surveillant.

Lundi 3 février, une bonne trentaine d'enseignants se sont retrouvés à

7h45 devant le lycée avec pancartes et banderoles. Deux d'entre eux, étant allés jeter un œil à l'intérieur du lycée, ont pu voir une douzaine de personnes, apparemment à la retraite, extérieures à l'établissement, réunies avec la direction, convoquées pour assurer la surveillance à leur place. Il fallut leur expliquer qu'il y avait grève et qu'assurer la surveillance revenait à jouer le rôle de briseurs de grève. L'une d'elles a alors signalé qu'elle n'avait pas été informée des raisons pour lesquelles on avait fait appel à ses services, puis a déclaré en substance : « Il n'est pas question pour moi de briser une grève. Je soutiens votre mouvement. Vous avez raison de vous battre là-dessus, et sur les retraites : quel avenir vont avoir nos enfants ! Je ne surveillerai pas. »



Chaleureusement applaudie par les grévistes, elle a été suivie par d'autres retraités, ce qui a contraint le proviseur à annuler toutes les épreuves prévues pendant la semaine.

Une discussion avec les retraités convoqués a permis d'apprendre que le SIEC (le centre des examens) leur avait proposé de surveiller une épreuve de deux heures pour la somme de 78 euros. Le procédé n'est pas passé, et c'est un succès pour la grève.

Correspondant LO

## Lycée Einstein – Essonne : **grève contre les E3C**

Jeudi 6 janvier, au lycée Albert-Einstein de Sainte-Geneviève-des-Bois, dans l'Essonne, un groupe de professeurs s'est mis en grève contre les conditions de passage des nouvelles épreuves en contrôle continu du baccalauréat.

Les élèves avaient déjà protesté contre cette réforme, en bloquant leur lycée une première fois le 27 janvier. Ensuite, à plusieurs reprises, ils ont tenté de le refaire pour montrer leur colère. Certains avaient même été exclus du lycée pour avoir posé un cadenas sur les grilles ou simplement pour leur proximité avec des élèves l'ayant posé.

Le 6 février, jour des épreuves, ils ont vu débarquer en nombre des membres du rectorat, ainsi que la police armée de flash-balls. Des lycéens ont encore une fois refusé de passer l'épreuve du jour, montrant leur

détermination en restant toute la matinée devant leur établissement. Pendant ce temps, la police filtrait les entrées des élèves et du personnel. Certains élèves sont donc arrivés avec vingt minutes, une heure de retard, et ceux qui ont passé leurs épreuves l'ont fait avec la pression de la police, la menace d'un zéro sur vingt en cas de non-présence, le stress du retard, sans oublier la fumée d'un fumigène explosé en pleine épreuve à proximité des salles.

Un groupe d'une dizaine d'enseignants a alors décidé la grève, en soutien aux élèves et à une de leurs collègues, convoquée pour les surveillances et gréviste elle aussi. Elèves et enseignants se montrent solidaires face à une réforme que le ministère tente de faire passer à tout prix.

Correspondant LO



Manifestation des enseignants en Martinique.

## Martinique : la mobilisation ne faiblit pas

**En Martinique, depuis le 5 décembre, les personnels de l'Éducation nationale, et notamment les enseignants, manifestent pour exiger le retrait du projet gouvernemental de réforme des retraites.**

Après la trêve de fin d'année, la mobilisation est repartie, et depuis le 15 janvier le fonctionnement des établissements scolaires, notamment dans le second degré (collège et lycée) est très fortement perturbé. De l'aveu même du recteur, plus de 90% des établissements sont touchés.

Piquets de grève, défilés de rue, diffusions de tracts, interventions sur des radios, rencontres avec les associations de parents d'élèves, réunions-débats pour expliquer les dessous du projet du gouvernement : la mobilisation est totale.

Face à cette situation, le recteur, représentant de l'État, fait pression pour que les chefs d'établissement sévissent en mettant en œuvre

des procédures en référé au tribunal administratif pour obtenir le déblocage des établissements. C'est ce qu'a tenté de faire la principale du collège Lagrosillière à Sainte-Marie le 31 janvier. Mais face à la mobilisation, elle a informé le tribunal qu'elle se désistait finalement. On assiste également à la mise en circulation de formulaires non officiels comme l'a fait le chef d'établissement du collège Gérard Café au Marin pour inciter les membres du personnel à se désigner comme grévistes, etc.

Outre l'exigence de retrait du projet sur les retraites, les enseignants protestent contre les nouvelles réformes mises en place dans le secondaire dans la

précipitation et l'impréparation les plus totales. Ils exigent le retrait de suppressions de postes et le départ du recteur et du secrétaire général de l'académie.

À la demande du recteur, le ministère de l'Éducation nationale a dépêché en Martinique des inspecteurs généraux, qui ont rencontré les associations de parents d'élèves et devraient recevoir les organisations syndicales d'enseignants séparément. Celles-ci ont exigé que ce soit dans le cadre d'une intersyndicale mise en place depuis le début du mouvement.

Celui-ci continue et jeudi 13 février un grand rassemblement interprofessionnel est prévu avec le personnel de l'Éducation nationale, mais aussi des agents municipaux, et de la collectivité territoriale de Martinique.

**Max Rodon**

## Pénibilité : négociations pour la galerie

**Jeudi 13 février, des négociations sur la pénibilité de certains travaux et sur les compensations éventuelles auxquelles elle pourrait donner droit devaient débuter à Matignon. Cette perspective réjouit fort Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, et lui seul.**

Depuis des années, la direction de la CFDT entérine quasiment tous les reculs en matière de retraites au prétexte qu'elle compte obtenir des améliorations pour les salariés ayant effectué des travaux pénibles, usants ou dangereux. À ce jour rien n'a été obtenu, si ce n'est, sous Hollande, la reconnaissance platonique de certains critères de pénibilité sans que cela ouvre un quelconque droit nouveau, le gouvernement pliant régulièrement devant le refus patronal.

Macron avait entamé son quinquennat en faisant supprimer quatre critères

de pénibilité : les postures pénibles, les manutentions de charges, les vibrations mécaniques, les agents chimiques dangereux. Puis, dans son tango-hésitation avec les directions syndicales lors du mouvement contre la réforme des retraites, Édouard Philippe avait promis une reprise des négociations sur ce sujet, une sorte d'œillade appuyée à la CFDT.

Les organisations patronales ont dicté d'avance leurs conditions. Si les syndicats de petits patrons veulent bien reconnaître qu'il faut compenser les

travaux pénibles par des départs en retraite anticipés, ils refusent d'y consacrer un centime. Geoffroy Roux de Bézieux, président du Medef, a quant à lui déclaré que « tenir compte de la pénibilité serait recréer des régimes spéciaux ». Et le porte-parole des exploitants à grande échelle d'ajouter que compenser la pénibilité n'inciterait pas à améliorer la prévention. Comme si le patronat s'était jamais soucié spontanément de prévention des risques au travail!

Il ne peut rien sortir de ce mauvais théâtre, peut-être même pas de quoi permettre à Laurent Berger de dire qu'il a obtenu une avancée en échange des reculs imposés aux travailleurs. Et il se contente pourtant de pas grand-chose...

**Paul Galois**

## Guadeloupe : plusieurs semaines de grève dans l'Éducation

**Pendant plusieurs semaines, la quasi-totalité des collèges et des lycées sont restés fermés en Guadeloupe, ainsi que la majorité des écoles maternelles et primaires.**

Les enseignants et les agents des établissements sont fortement mobilisés, avec le soutien des élèves et de leurs parents.

C'est le projet de réforme des retraites qui a mis le feu aux poudres. Dès le 5 décembre, la grève a été massive dans l'Éducation. Certains établissements ont voté la grève et le blocage depuis cette date.

Mi-janvier, grèves et blocages se sont généralisés. Dans les lycées, le mécontentement est aggravé par la mise en œuvre de la réforme

du bac, qui impose aux élèves de première de passer des épreuves (les E3C) dans l'improvisation totale.

La grève a été suspendue le 6 février en Guadeloupe, après que le ministère a annulé pour le moment la suppression de 72 postes programmée pour la prochaine rentrée scolaire. C'est déjà une victoire due à la lutte, même si beaucoup d'autres revendications restent à satisfaire. Encore faut-il que le gouvernement tienne parole.

**Pierre Jean-Christophe**



## Mécénat de compétences : le beurre et l'argent du beurre

**Avec l'incendie de Notre-Dame, on avait pu voir de grandes entreprises se faire de la publicité à bon compte en promettant des dizaines de millions d'euros, sachant pertinemment que l'État rembourserait 60% de leurs dons en déductions fiscales.**

Début février, alors qu'avec le projet de réforme des retraites le gouvernement compte reculer l'âge de départ, les médias ont mis en avant une autre forme de mécénat qui, à les entendre, favoriserait le maintien de l'emploi des seniors, celui dit « des compétences ». Ce dispositif permet à une entreprise de « prêter » un salarié à un organisme d'intérêt général ou humanitaire. Celui-ci est donc toujours rattaché à son entreprise qui continue de lui verser son salaire. Mais comme ce faisant, elle pratique un mécénat, l'État prend à sa charge là aussi 60% du salaire versé.

Les salariés ayant de l'ancienneté et à qui leur direction propose un tel changement, des cadres pour la

plupart, peuvent volontiers envisager de changer de décor et de faire œuvre utile dans une association. L'alternative étant de stagner sans aucune perspective de progresser dans leur carrière, avec le risque de se voir poussés vers la sortie et de rester au chômage jusqu'à l'âge de la retraite.

Mais pour les entreprises qui utilisent cet effet d'aubaine qu'est cette forme de mécénat, cela peut être l'occasion rêvée pour mettre au rancard des salariés qui à la fois leur coûtent trop cher et peuvent être moins dociles qu'un jeune diplômé. Et c'est, une fois de plus, se faire mousser par de bonnes œuvres... payées par l'argent public.

**Marianne Lamiral**

# États-Unis : dispute entre partis bourgeois

La pièce de théâtre de l'impeachment (la destitution) de Trump est terminée à Washington. Les travailleurs des États-Unis n'avaient rien à attendre de cette procédure, et pas plus de la compétition électorale à venir entre les deux partis qui s'écharpent sur la meilleure façon de servir la grande bourgeoisie américaine.

Sans surprise, les républicains ont rejeté au Sénat les accusations des démocrates de la Chambre des représentants contre Donald Trump pour abus de pouvoir et entrave au travail du Congrès. Chaque parti avance à présent en direction de l'élection présidentielle, en espérant sortir renforcé de cette comédie.

Devant le public conquis d'avance de ses sympathisants, Trump ne se prive pas de proclamer qu'il a été acquitté, qu'il avait été injustement mis en cause et qu'il est innocent. Cela sans s'appesantir sur la décision de presque tous les sénateurs républicains de ne même pas daigner entendre certains témoins qui avaient été ses collaborateurs à la Maison-Blanche,

et donc étaient bien placés pour savoir ce qu'avait fait le président.

De leur côté, les démocrates espèrent qu'à force d'attacher des casseroles derrière Trump, cela finira par lui nuire. Mais ils ne peuvent même pas en être certains et sont à présent absorbés par leur compétition interne. Les élections primaires ont des modalités différentes suivant les États qui les organisent. Ici, ce sont les sympathisants déclarés de chaque parti qui votent aux primaires; là, ce sont tous les électeurs.

Les primaires démocrates ont commencé dans deux États dont la faible population compte très peu au final, puisque moins de 2 % des électeurs américains y habitent. Dans l'Iowa, le



Vote pour les primaires dans une réunion (caucus) du Parti démocrate dans l'Iowa.

décompte des voix des onze prétendants a été très laborieux. Ce sont finalement Pete Buttigieg, représentant l'aile centriste du Parti démocrate, et Bernie Sanders, qui sont sortis vainqueurs au coude-à-coude.

On ne peut pas savoir qui sera désigné dans quelques mois pour affronter le républicain Trump en novembre. Mais cette primaire, entre prétendants modérés et d'autres se disant plus radicaux, a l'avantage de s'adresser à un large éventail de l'opinion. La campagne qui

se mènera ensuite devant l'ensemble de l'électorat pourra être bien différente. Quant à la politique qui sera vraiment mise en œuvre à la Maison-Blanche après l'élection de fin 2020, c'est encore une autre question, qui a bien plus à voir avec les besoins des capitalistes qu'avec les aspirations des électeurs.

Il y a quatre ans, Trump avait eu sur les autres républicains l'avantage de pouvoir compter avant tout sur sa propre fortune pour faire avancer ses ambitions. Cette année, c'est du côté des

démocrates que le milliardaire Mickael Bloomberg espère rééditer le même coup, tant les politiciens rivaux s'affrontent avant tout à coups de millions de dollars investis dans des publicités.

La bourgeoisie américaine n'a rien à craindre de ce processus électoral, qui reste sous son contrôle. Quel que soit le résultat final, les travailleurs américains devront compter sur leurs propres forces pour combattre les fermetures d'usine et toutes les injustices résultant de l'exploitation patronale.

**Lucien Déroit**

## Cameroun: l'héritage du colonialisme

Au Cameroun, le 9 février, c'est dans un climat de peur que se sont déroulées dans les régions anglophones les élections législatives et municipales.

La population y est prise en étau depuis quatre ans entre l'armée camerounaise et les mouvements séparatistes qui y multiplient les exactions. Pour ces élections, ces mouvements avaient menacé de représailles ceux qui iraient voter, tandis que l'armée patrouillait en force dans les rues.

Le conflit, qui a déjà fait plusieurs milliers de morts et obligé 530 000 personnes

à s'enfuir de chez elles, est un héritage de la période coloniale, en même temps que le fruit de la dictature mise en place par la France à l'indépendance.

Dans le partage de l'Afrique entre les puissances européennes, le Cameroun était échu à l'Allemagne. À la fin du premier conflit impérialiste mondial, les vainqueurs, la France et la Grande-Bretagne, se

partagèrent ce territoire, sous couvert d'un mandat de la Société des nations, cet organisme que Lénine qualifiait de caverne de brigands impérialistes. Un cinquième du pays, proche de la colonie anglaise du Nigeria, échet à la Grande-Bretagne. Le reste, jouxtant le Gabon et le Congo Brazzaville, revint à la France. Après la Deuxième Guerre mondiale, ce partage se perpétua sous l'égide de l'ONU, la nouvelle caverne de brigands impérialistes, jusqu'à l'indépendance en 1960. Une partie de la zone

anglophone choisit alors de rejoindre le Cameroun demeuré francophone, avec la garantie que le bilinguisme et la culture propre à la région seraient respectés. Mais le régime mis en place au Cameroun par la France s'avéra dès le début une dictature sanglante dans l'ensemble du pays. L'opposition à cette dictature, dans la partie anglophone, s'exprima par la demande de voir certaines de ses particularités respectées.

Le président Paul Biya, grand ami de la France, répondit à ces revendications par la répression, comme il le faisait pour toute forme de contestation. Il ne s'agissait pourtant alors que de paisibles manifestations de juristes réclamant la traduction des textes de loi en anglais et d'enseignants dénonçant la francisation de l'enseignement. Cette répression ne fit que pousser au développement de mouvements séparatistes et de groupes armés réclamant l'indépendance des régions anglophones sous le nom d'Ambazonie.

Ces groupes, pour forcer la population de ces provinces à les soutenir, adoptèrent d'emblée envers celle-ci une politique terroriste. Ils exigèrent la fermeture des écoles et incendièrent celles qui

tentaient de rester ouvertes. La majorité des enfants ne sont ainsi plus scolarisés depuis deux ou trois ans.

Dans le lourd bilan du conflit, il est totalement impossible de séparer ce qui revient aux exactions de l'armée camerounaise et ce dont se sont rendus coupables les groupes armés indépendantistes. En deux ans, 170 villages ont été détruits. Outre toutes celles qui se sont enfuies dans d'autres régions du Cameroun, 35 000 personnes se sont réfugiées au Nigeria voisin. À cela s'ajoute la naissance de milices dites d'autodéfense, suscitées par l'armée camerounaise, qui se livrent pour leur propre compte au racket et au pillage.

En exerçant sur la population la même violence que les militaires de Biya, les mouvements séparatistes se comportent en simples concurrents du régime, voulant mettre la main sur les richesses de la région et exploiter ses habitants. Les travailleurs camerounais, qu'ils soient anglophones ou francophones, devront s'en débarrasser, comme de la dictature régnante et de l'impérialisme français qui la soutient.

**Daniel Mescla**



Fermeture d'une école ordonnée par les séparatistes.

## Syrie : une guerre sans fin

En moins d'une semaine, une douzaine de soldats turcs ont été tués par les troupes de Bachar el-Assad, dans la région d'Idlib, au nord-ouest de la Syrie. La riposte de l'armée turque menace à tout moment de se transformer en une guerre ouverte avec les troupes du régime syrien.

Depuis décembre dernier, le régime tente de reconquérir la région d'Idlib contrôlée depuis 2011 par diverses milices dont le groupe Hayat Tahrir Al-Cham, l'ancienne branche syrienne d'Al-Qaïda. Ces milices sont appuyées et armées par la Turquie qui dispose de plusieurs postes d'observation avec de nombreux soldats.

El-Assad, soutenu par la Russie de Poutine qui contrôle l'espace aérien de la Syrie, veut reprendre le contrôle de tout son territoire. Tout comme le terrible siège d'Alep, terminé à la fin 2016 par la victoire du régime, la reconquête d'Idlib transforme la vie des centaines de milliers d'habitants de la région en enfer. Depuis début décembre, des villes entières autour d'Idlib ont été vidées. 700 000 personnes ont

fui les combats, rejoignant les millions de réfugiés dans des camps de plus en plus invivables, noyés sous des trombes d'eau, mal approvisionnés en nourriture et en fuel pour se chauffer.

La guerre en Syrie a déjà fait plus de victimes que le nombre de Français tués au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Depuis 2011 la population syrienne est martyrisée parce que le pays est devenu le théâtre d'un affrontement sans fin entre les puissances régionales et internationales qui se disputent l'influence sur le Moyen-Orient. Sans même remonter à 2011, le brutal lâchage des Kurdes syriens par Trump, en octobre dernier, a permis à la Turquie d'Erdogan de renforcer sa présence en Syrie. Outre les milices qu'il soutient,



Convoi militaire turc dans la région d'Idlib.

autour d'Idlib ou d'Afrin, Erdogan a pu déployer ses troupes dans le Kurdistan syrien, livrant sa population à des mercenaires sans foi ni loi.

Paradoxalement, l'offensive turque a renforcé le régime de Bachar el-Assad, appelé à l'aide par les milices kurdes menacées. Soutenu sans faille par Poutine, avec l'accord tacite des puissances impérialistes, il contrôle désormais plus de 70 % du

territoire syrien. Un accord, signé en 2018 à Sotchi entre la Russie et la Turquie, était supposé garantir un cessez-le-feu entre le régime syrien et ses divers opposants et un statu quo sur le terrain. Cet accord, jamais respecté, est encore plus caduque après le virage de Trump, et le régime d'Assad n'a aucune raison de renoncer à reconquérir la plus grande part du pays. Erdogan, dont le pouvoir en Turquie est

fragilisé, pratique une fuite en avant guerrière, en Syrie comme en Libye. Dans ces conditions, la rivalité entre les deux régimes peut se transformer en une guerre régionale ouverte.

Ce qui se passe ces jours-ci dans la guerre d'Idlib, comme ce qui s'est passé ces dernières années en Syrie et aussi en Irak, donne une idée du prix que devraient en payer les populations.

**Xavier Lachau**

## Égypte : à l'heure de la répression

Patrick George Zaky, étudiant égyptien à l'université de Bologne, en Italie, et militant d'une organisation de défense des droits de l'Homme a été arrêté le 7 février à son arrivée au Caire et immédiatement jeté en prison. Selon son organisation, Patrick Zaky, arrêté alors qu'il allait rendre visite à sa famille, est maintenu en détention à Mansoura, dans le nord du pays, et a subi coups et tortures à l'électricité.

Le motif invoqué par la police du dictateur égyptien Sissi est « diffusion de fausses nouvelles, incitation à manifester sans autorisation, incitation à renverser l'État, gestion d'un compte sur les

réseaux sociaux visant à [...] porter atteinte à la sécurité nationale et promotion d'actes terroristes ». À la différence de centaines d'autres opposants au régime, Patrick Zaky a au moins la chance d'être

connu et soutenu par des enseignants et étudiants de l'université de Bologne. Il est aussi présenté par la presse italienne comme la nouvelle victime potentielle d'une « affaire Regeni », ce jeune chercheur, lui aussi membre d'une ONG, qui avait disparu au Caire en 2016, et avait été retrouvé mort, après son probable enlèvement par les sbires de la sécurité égyptienne. Après la mobilisation de sa famille et d'une partie de l'opinion publique, le gouvernement italien avait exigé

des explications de la part des autorités égyptiennes. Ces dernières s'étaient contentées de faire vaguement mine d'enquêter avant de condamner un lampiste.

Cette affaire jette de nouveau un peu de lumière sur les pratiques du régime. Des centaines d'opposants politiques sont enfermés depuis des années, dont certains depuis l'arrivée au pouvoir de Sissi à la suite du coup d'État de juillet 2013. Des décrets se sont succédé pour donner à ce maréchal devenu président et à sa clique de généraux tous les pouvoirs pour empêcher la moindre expression de pensée dissidente. Des journalistes, avocats et militants sont arrêtés et/ou victimes de « disparitions forcées », une des techniques utilisées par la dictature pour terroriser la population et faire taire toute opposition politique. Des ONG locales citent le chiffre de 60 000 personnes détenues depuis 2013, certaines ayant été libérées après des mois, brisées, et après des procès express devant des tribunaux militaires, l'état d'urgence étant régulièrement reconduit de trois mois en trois mois. Parfois, un commentaire critique publié sur un réseau et jugé offensant par les autorités suffit pour être arrêté et emprisonné, sans jugement, comme dans

le cas d'un employé des impôts ou de 21 travailleurs arrêtés pour avoir protesté contre une augmentation du prix des billets dans le métro du Caire, puis détenus pour « terrorisme ». Pour faire face, la dictature a construit pas moins de dix-neuf nouvelles prisons depuis la chute de Mubarak.

Parmi ces victimes de la répression figurent aussi des travailleurs des entreprises d'État, c'est-à-dire le plus souvent appartenant à l'armée. Dans le ciment, le pétrole, le textile ou le bâtiment, les profits n'existent que grâce à l'exploitation ouvrière et aux bas salaires, qui tardent souvent à être versés. Les protestations des travailleurs sont taxées de manifestations d'opposition, voire de terrorisme, et à ce titre durement réprimées.

Les rares critiques de la dictature, prononcées du bout des lèvres par des gouvernements occidentaux, véritables représentants de commerce des marchands d'armement, ne risquent pas d'avoir la moindre portée. Dans ce pays de 100 millions d'habitants, la répression est la seule réponse du régime face à la pauvreté et au mécontentement des masses. Elle n'empêchera pas de nouvelles explosions.

**Viviane Lafont**



Manifestation place Tahir en septembre 2019.

## Le 13 février 1960: la bombe A française et ses dégâts

Il y a soixante ans, le 13 février 1960, avait lieu le premier essai nucléaire français à Reggane, dans le désert du Sahara. Il fut suivi de 56 autres sur le sol algérien jusqu'en 1966, essais qui se poursuivirent en Polynésie jusqu'en 1986, quand Chirac y mit fin.

En tout, la France a procédé à 210 essais nucléaires, dont le premier, baptisé Gerboise bleue, fit exploser une bombe d'une puissance trois à quatre fois supérieure à celle larguée sur Hiroshima.

Dans le contexte de la Guerre froide et de la course aux armements, la France devenait le quatrième pays à se doter de l'arme nucléaire, après les États-Unis, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne, cherchant ainsi à assurer sa place au sein des grandes puissances, malgré la défaite subie vingt ans auparavant devant les armées allemandes et malgré l'occupation du pays. Lors de l'essai, Félix Gaillard, un ministre de la IV<sup>e</sup> République qui avait poussé à la réalisation du projet, résumait l'opinion des dirigeants et de l'état-major en affirmant que « *jamais il n'avait senti plus qu'en ce moment que le pays surmontait la défaite de 40* » ; de son côté, de Gaulle y était allé d'un « *Hourra pour la France qui, depuis ce matin, est plus forte et plus fière* ».

Si de Gaulle, au pouvoir en 1960, se fit gloire de l'essai nucléaire, il va sans dire qu'il avait fallu des dizaines d'années de recherches pour y aboutir. Interrompues par la Deuxième Guerre mondiale, les recherches avaient été reprises dès le début des années 1950, y compris sous des gouvernements ayant des sensibilités dites de gauche, comme celui de

Mendès-France ou du socialiste Guy Mollet, qui pratiquaient l'art du double langage. Face à la majorité de la population, ils se présentaient comme des pacifistes, soucieux de faire pression sur les deux Grands afin de maintenir un équilibre empêchant le pire, ce qui ne les empêchait pas de faire voter des crédits destinés à alimenter le monstre qu'ils fabriquaient. Mais, devant la superpuissance militaire des USA comme de l'URSS, il aurait fallu de toute façon être bien naïf pour croire que la possession de cette bombe par la France aurait pu vraiment compter.

### Le mépris des populations lié à une irresponsabilité totale

Avant de choisir Reggane, des études avaient été faites pour le choix d'un site dans les Alpes, le Midi ou la Corse. Mais, outre que le socle géologique n'offrait pas une solidité suffisante, ces régions, même moins peuplées que le nord du pays, regroupaient quand même des dizaines de milliers d'habitants, qui ne se seraient pas privés de protester. Reggane se trouvait dans le désert, loin de toute grande ville, et surtout, les Algériens étant encore sous domination de l'impérialisme français, ils n'avaient pas leur mot à dire.

Cependant, cette partie du Sahara n'était pas aussi déserte que les officiels et les militaires voulaient le faire croire. De 15 000 à

20 000 Algériens vivaient dans un rayon de 150 kilomètres autour du lieu choisi pour l'explosion, auxquels s'ajoutaient les nomades. Et la construction de la base militaire de Reggane, située, elle, à quelques kilomètres du point de lancement, puis son fonctionnement, occupaient une dizaine de milliers de personnes, 6 500 Français civils et militaires et 3 500 Algériens.

Pourtant, alors que les dangers et les conséquences de l'arme nucléaire sur la santé des survivants étaient connus depuis les bombardements d'Hiroshima et Nagasaki en 1945, l'état-major français ne prit aucune mesure de protection pour les civils de la région, et encore moins pour les quelque 300 soldats, en majorité des appelés du contingent, mobilisés pour tester les effets de la radioactivité. Leurs récits sur les conditions de leur présence montrent toute l'irresponsabilité des instigateurs de ces essais et, en dernier recours, du gouvernement.

Même les officiels ne furent pas épargnés. En

1962, un accident se produisit lors d'une explosion souterraine, du nom de code de Béryl. De la lave radioactive s'échappa, le nuage formé gagnant jusqu'à la Libye. Deux ministres français, Pierre Messmer à la Défense et Gaston Palewski à la Recherche, étaient présents. Le second décéda d'une leucémie en 1984, convaincu d'avoir été victime des suites de cette explosion.

### La lente et partielle indemnisation des victimes

Pendant des années, les conséquences des radiations sur les hommes et la nature furent étouffées par le secret défense, d'autant plus facilement que, comme pour l'amiante, elles n'étaient pas immédiates. Pour répondre aux inquiétudes légitimes des présents, les autorités françaises, qui cultivaient déjà l'art du mensonge afin de dégager leur responsabilité, multipliaient les déclarations disant que, soixante jours après l'explosion nucléaire, « *la radioactivité au sol était très inférieure aux normes de sécurité admises* ».

Il fallut attendre 2013 pour que le secret soit partiellement levé par le ministre de la Défense Le Drian, et encore uniquement pour l'opération Gerboise bleue, c'est-à-dire le premier essai. Une carte mit alors en évidence que le nuage radioactif s'était étendu sur plusieurs pays africains et aussi sur le sud de l'Europe.

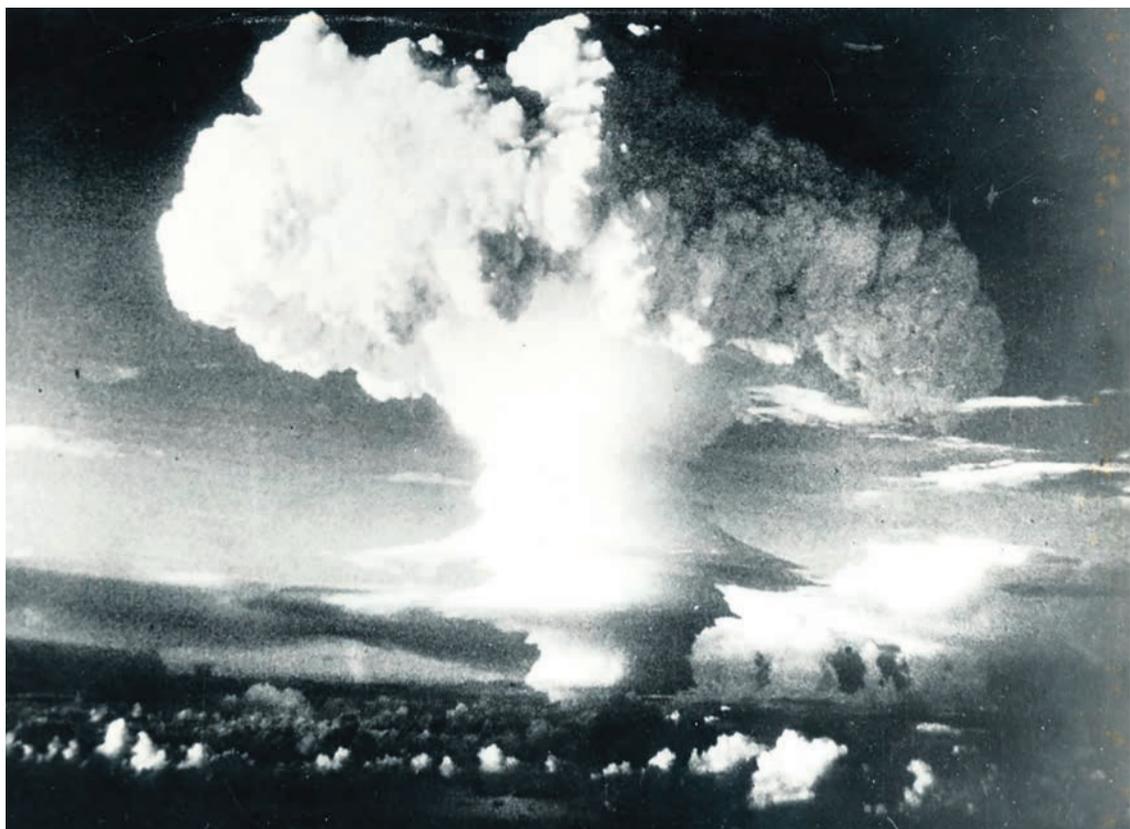
Combien y a-t-il eu de victimes, en Algérie et sur les 118 îles de Polynésie : 150 000, ou les 80 000 cas reconnus par le gouvernement ? Il est difficile de le savoir, compte tenu de la chape de silence posée sur

les conséquences des radiations. En janvier 2010, la loi Morin ouvrait la possibilité d'indemnisations, en même temps qu'était créé le Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires (Civen) chargé d'examiner les plaintes déposées. Entre cette date et janvier 2014, il n'en examina que 843, dont seules 15 furent acceptées, permettant de toucher des indemnités !

Il faut dire que le Civen est un organisme qui se réunit pour de brèves sessions annuelles, dont le nombre est inférieur à vingt. Et, s'il a un statut d'autorité indépendante, les sept membres qui le composent n'en conservent pas moins leur qualité de fonctionnaires du ministère... de la Défense. Il n'est donc pas étonnant que le pourcentage d'indemnisations par rapport aux dossiers déposés par les irradiés ou leurs ayants droit se soit situé pendant des années entre 2% et 7%. Ce n'est qu'en 2018 qu'un changement de la méthode, prenant en compte les risques auparavant considérés comme négligeables, a permis la validation de 115 dossiers sur les 266 étudiés, ce qui reste cependant un nombre infime par rapport à la réalité des cas.

Avec la possession de la bombe A, les dirigeants français ont affirmé hisser le pays au rang de grande puissance. Cette prétention est ridicule et coûte cher. Mais, pire, rien ne dit que l'armée et le pouvoir, qui ont montré leur irresponsabilité il y a cinquante ans, ne soient pas capables d'utiliser un jour cette arme de destruction massive, avec les conséquences dramatiques qui en découleraient.

**Marianne Lamiral**



Explosion nucléaire au Sahara.



Un bloc s'est détaché de la montagne lors d'une explosion nucléaire.



Occupation d'un immeuble par le DAL.

## Logements vacants : cadeaux pour les propriétaires

**Julien Denormandie, le ministre de la Ville et du Logement, a consacré une interview à la question des logements vacants, qui sont au nombre de 3 millions selon l'Insee, soit 9,6% du parc total des logements.**

En réalité tous ne sont pas utilisables pour de multiples raisons, par exemple lorsqu'ils sont trop dégradés ou situés dans des zones où la demande est insuffisante. Le ministre vise notamment les 200 000 logements vacants depuis au moins deux ans. Si ceux-ci étaient occupés, cela améliorerait les choses, même si ce serait encore très insuffisant pour satisfaire les quatre millions de mal-logés dans le pays, d'après le chiffre que vient de publier la fondation Abbé-Pierre.

En fait de propositions, s'il s'agit de logements appartenant à des propriétaires privés, le ministre

les invite à utiliser les aides financières existantes, sur le site Facil Habitat, qui propose aides, prêts et déductions fiscales, pour réhabiliter si nécessaire les appartements. Il s'agit donc de cadeaux. En plus, le ministre offre une garantie gratuite pour les impayés et les dégradations éventuels. Cerise sur le cadeau!

Envers les immeubles de bureaux ou de logements souvent détenus par des banques ou des assurances, Julien Denormandie annonce avoir modifié la loi « pour permettre de réquisitionner ces grands espaces pour en faire de l'hébergement d'urgence » et ajoute : « S'ils ne jouent pas

le jeu, nous lancerons la procédure de réquisition. »

Ce n'est pas la première fois qu'un ministre brandit la menace de réquisition, mais elle n'a été qu'exceptionnellement suivie d'effet. Il faut d'ailleurs rappeler que dans ce cas elle n'est pas une spoliation : elle s'accompagne d'une indemnité qui tient lieu de loyer. Le propriétaire réquisitionné y gagne même par rapport à la situation antérieure, où son logement était inoccupé.

Alors, y aura-t-il réquisition ou pas ? On verra. Pour le moment le ministre cherche à convaincre, avec gentillesse, les propriétaires de ces 200 000 logements, afin de diminuer un tout petit peu la crise du logement. Quant au reste des quatre millions de mal-logés, rien n'est prévu pour eux.

André Victor

## Toulouse : le mal-logement fait des ravages

Mardi 4 février, un incendie s'est déclaré dans le plus grand squat de Toulouse, un ancien immeuble EDF où plus de 500 personnes, en majorité des familles venues d'Afrique, d'Albanie et d'Afghanistan, avaient trouvé un abri depuis mai 2019, dans des conditions déplorables, et sous la menace constante d'une expulsion.

Le bâtiment est désormais condamné, mais mairie et préfecture ne proposent aucune solution de relogement pérenne, seulement un hébergement provisoire dans un hall du Parc des expositions. Certains sinistrés craignent que la préfecture n'en profite pour recenser les situations administratives, avec le risque d'être

expulsés du pays.

À Toulouse, 4 500 personnes n'ont pas de logement stable, et des familles avec enfants dorment dehors en plein hiver. En septembre, devant la multiplication jugée trop visible des tentes de sans-abri sur les trottoirs de la ville, le maire a pris un arrêté antibivouac, leur interdisant le centre-ville.

Pourtant, d'après le DAL 31, il y aurait plus de 20 000 logements vacants dans l'agglomération et 230 000 m<sup>2</sup> de bureaux vides. Sur le site même du squat, le promoteur Kaufman & Broad va construire 385 logements de standing, comme ceux qui fleurissent déjà dans toute la ville. Mais, pour les pauvres, ce sont les tentes ou des cabanes sur les berges de la Garonne.

Correspondant LO



## Migrants : l'humanité selon Macron

**La presse a relayé l'arrestation de la petite Amelia, 4 ans, à la sortie de l'école maternelle de Langogne, en Lozère, lundi 27 janvier.**

Amelia est la fille d'un couple d'ouvriers albanais en France depuis trois ans et demi, déboutés de leur demande d'asile et obligés de pointer chaque jour à la gendarmerie, où ils ont finalement été arrêtés ce jour-là. Trois gendarmes ont escorté le père jusqu'à l'école d'Amelia, puis les ont enfermés au centre de rétention de Toulouse, d'où ils ont été renvoyés en Albanie le lendemain matin dans un avion affrété par l'agence Frontex. La mère, enceinte de quatre mois et hospitalisée après l'annonce de leur arrestation, est restée en France.

Le cas tragique de cette famille n'est pas isolé. Les Albanais sont les seconds demandeurs d'asile en France, derrière les Afghans. 83% d'entre eux sont déboutés de leur demande et soumis à une OQTF (obligation de quitter le territoire français). Le même jour, huit familles albanaises, soit 31 personnes, dont douze enfants, ont été arrêtées dans

quatre départements : la Lozère, la Haute-Garonne, les Pyrénées-Orientales, l'Hérault. Comme Amelia et son père, elles ont été renvoyées dès le lendemain à Tirana. À Montpellier, la police a arrêté des enfants dans leur salle de classe. À Toulouse, cela a été le cas pour deux parents dont l'enfant se trouvait à l'école. La mère a été emmenée au centre de rétention tandis que deux policiers escortaient le père à l'école pour arrêter leur fille. Cette dernière ayant déjà quitté l'école, la police a menacé le père d'expulser sa femme seule s'il ne revenait pas avec l'enfant.

Refuser l'asile à des travailleurs immigrés, arrêter leurs enfants dans les écoles, les renvoyer en charter dans la misère de leur pays d'origine, déchirer des familles : en termes d'humanité, le gouvernement actuel n'a rien à envier à ses prédécesseurs.

Julie Lemée

## Besançon : nasse policière mais habitants solidaires

**Vendredi 31 janvier, Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, était en visite officielle à Besançon dans le quartier de Planoise. Sa présence faisait suite aux coups de feu et à l'incendie de la fourrière municipale liés aux trafics de drogue.**

Une trentaine de manifestants étaient rassemblés pour dénoncer les violences policières qui se multiplient depuis la mobilisation des gilets jaunes, et que ce secrétaire d'État et son ministre viennent à nouveau de couvrir et nier officiellement. Les CRS, très nombreux, les ont encerclés et ont refermé la nasse autour du groupe de manifestants dans la galerie du centre commercial, jusqu'au départ du secrétaire d'État.

Des habitants du quartier, empêchés de se déplacer et témoins de la scène, sont venus apporter de la nourriture et des boissons aux manifestants encerclés.

Si bien des habitants attendent une présence policière régulière face aux bandes de dealers, ils n'acceptent pas pour autant le mépris et la force gratuite contre une partie des leurs. La solidarité, elle est aussi là.

Correspondant LO

### Lisez Lutte de classe revue de l'Union communiste internationaliste

**Au sommaire du n° 205 (février 2020) :**

- En lutte contre la réforme des retraites
- La menace d'une guerre Iran-États-Unis
- BlackRock
- L'économie américaine
- Le PC et les municipales de 1925
- L'intelligence artificielle

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,97 euro

## Handicapés : promesses jamais tenues

Mardi 11 février a été décrété par le gouvernement Journée d'action pour les droits des personnes handicapées et a été une occasion pour le président Macron de prendre la parole devant un parterre trié sur le volet. De là à passer à l'action, c'est une autre affaire.

En 1992, les Nations unies lançaient l'idée d'une journée pour les handicapés. Il a fallu attendre 2005 pour que l'État français fasse une loi censée prendre en compte leurs besoins. Quinze ans après, on est encore très loin d'avoir rendu accessibles aux fauteuils roulants les transports, les trottoirs, les lieux culturels, les magasins et même les administrations !

Dans sa campagne de 2017, Macron avait mis l'accent sur les problèmes du handicap et annoncé des mesures qui avaient pu séduire des électeurs, qui ont rapidement déchanté.

Ainsi, le gouvernement est très fier d'avoir

augmenté l'allocation adulte handicapé mais, plafonnant à 900 euros, elle est encore inférieure de 126 euros au seuil de pauvreté. De plus, ses conditions d'attribution ont été modifiées, écartant par exemple 250 000 personnes vivant en couple.

Les promoteurs ont obtenu du gouvernement que le plafond imposant que 100% des logements soient accessibles aux handicapés tombe à 20%. Le gouvernement a tout au plus promis que les autres logements pourraient être « évolutifs », c'est-à-dire adaptables à des handicapés à condition que ces derniers prennent à leur charge des transformations parfois très coûteuses.



Précédente manifestation pour l'accessibilité des lieux publics aux handicapés.

Ce n'est pas plus brillant en ce qui concerne l'accès à l'emploi. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les entreprises adaptées ou les établissements de service d'aide par le travail pourraient être moins sollicitées. Auparavant, dans le cadre de la sous-traitance, les entreprises devaient faire appel à elles à hauteur de 6%. Cette obligation est levée.

Le calcul de la retraite des travailleurs handicapés, qui jusqu'à présent pouvaient partir à 55 ans, sera lui aussi remis en

cause par la réforme annoncée, ne serait-ce que parce que son calcul sera fait sur toute la carrière.

La question de l'accueil des enfants en milieu scolaire reste aussi posée. D'après le gouvernement, 60 000 enfants en bénéficieraient, mais on sait qu'on manque d'assistants scolaires et que ceux qui existent sont très mal payés. Les démarches pour la scolarité ou pour obtenir un établissement d'accueil relèvent du parcours du combattant. La

secrétaire d'État Sophie Cluzel annonce un guichet unique sous la forme d'un téléphone, le 360, qui doit encore se mettre en place. Quant à Macron, il devait aussi annoncer des créations de places d'accueil, pour réduire le nombre de personnes qui n'ont d'autre choix que de placer leurs enfants en Belgique... Ce sont autant de belles paroles déjà entendues, surtout en période électorale, et sans que jamais la situation des handicapés ne change.

Jacques Fontenoy

## Universités : les enseignants-chercheurs mobilisés

Un mouvement de protestation débute dans les universités contre la future loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR).

Ce projet de loi ne sera pas publié avant mars ou avril, et c'est un des principaux arguments de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Frédérique Vidal, pour désamorcer la contestation : pourquoi se mobiliser contre un projet qui n'est pas ficelé ?

En réalité, de la même façon que le rapport Delevoye annonçait la réforme des retraites, trois rapports parus à l'automne ainsi que de nombreuses déclarations de responsables publics permettent aux chercheurs de savoir ce qui les attend.

Inégalité, concurrence, performance : tels sont les principes de la réforme annoncée. Dans une large mesure, il s'agit de poursuivre une série d'évolutions déjà engagées ces dernières années. Un des objectifs est de remplacer les fonctionnaires par des contractuels. Selon les rapports, les chercheurs, les équipes et les établissements se répartiraient de plus en plus entre ceux qui sont performants, bien financés, et les autres, moins performants et donc moins dotés.

La colère face au projet

gouvernemental est d'autant plus vive qu'il est la suite d'une longue dégradation des conditions de travail et d'emploi. Alors que le nombre d'étudiants a augmenté de 200 000 en dix ans, celui des enseignants-chercheurs a diminué. Seule la recherche privée a réellement vu ses financements augmenter par l'État. Le crédit impôt recherche (CIR), versé aux entreprises, atteint aujourd'hui plus de 6 milliards d'euros par an, soit deux fois le budget du CNRS (3,2 milliards).

Quant aux étudiants, ils font les frais de cette

dégradation. L'augmentation vertigineuse des droits d'inscription des étudiants étrangers, multipliés par 15 en 2018, laisse présager une hausse plus générale des frais de scolarité : selon un modèle expérimenté dans plusieurs autres pays, les étudiants en assumeraient eux-mêmes tout le coût.

Ces dernières semaines, des centaines de motions ont été adoptées dans les universités, et les enseignants-chercheurs ont été nombreux dans les cortèges contre la réforme des retraites, qui promet de réduire à terme leurs pensions. Ils doivent défilé de nouveau le 20 février, puis être en grève le 5 mars, voire au-delà.

Michel Bondelet



Dans la manifestation du 6 février.

## Saisonniers : les raisons de la colère

Les syndicats CGT et FO des travailleurs saisonniers des remontées mécaniques des stations de sports d'hiver appelaient à des débrayages le 15 février.

Ils voulaient protester contre la dégradation du système d'indemnisation du chômage, qui pourrait priver ces travailleurs saisonniers d'une partie de leurs ressources.

Cette date a été choisie parce que c'est celle du chassé-croisé des vacanciers. Auparavant, il fallait avoir travaillé quatre mois sur 28 pour ouvrir des droits aux indemnités de chômage. Cela permettait à bien des travailleurs saisonniers, et d'abord à ceux qui reviennent systématiquement à la même activité au fil des saisons, de toucher des indemnités leur permettant de vivre dans la période non travaillée.

Mais le nouveau système d'indemnisation, que le gouvernement a revu à la baisse pour rater quelques milliards d'euros, impose désormais d'avoir travaillé six mois sur les 24 derniers.

Cela risque de diminuer fortement leurs allocations, voire de les supprimer à ceux qui enchaînent des saisons courtes.

Les activités des saisonniers, été comme hiver, sont loin d'être faciles. On fait appel à leurs services quand il faut accueillir un afflux de vacanciers. Pour les travailleurs des remontées mécaniques ou ceux qui contrôlent l'enneigement ce sont des conditions difficiles, sans oublier que leurs conditions de logement sont souvent précaires.

Les salariés saisonniers travaillent dur mais, avec ce système d'indemnisation du chômage dégradé, leurs conditions d'existence entre deux saisons sont désormais incertaines. Les saisonniers, dont 85 % sont des femmes, n'ont pas fini de dénoncer leur situation !

J. F.

## Safran – Gennevilliers : l'impasse du patriotisme économique

Safran Aircraft Engines (SAE, ex-Snecma), constructeur de moteurs pour l'aéronautique, en particulier le moteur LEAP successeur du moteur CFM 56, a depuis des années délocalisé une partie de ses fabrications vers le Mexique, et plus récemment vers la Chine, la Pologne ou l'Inde.

En 1996 la Snecma, ancêtre de la SAE, avait décidé sa première implantation à Chihuahua, au Mexique, pour sa production de câblage aéronautique. Les installations se sont poursuivies au Mexique en particulier à Tijuana et surtout Queretaro, au point que Safran affirme être le premier employeur (plus de 6000 travailleurs) et le premier investisseur (plus d'un milliard d'euros en dix ans) de l'industrie aéronautique mexicaine.

Le PDG, Philippe Petitcolin, revendique ainsi ce choix : « *Un des intérêts de cette opération, c'est de réduire le coût moyen de production des aubes (ailettes de réacteur) de l'ordre de 20 % à 30 % sur la part de la main-d'œuvre* ». Les ouvriers mexicains sont payés environ 5 dollars l'heure, charges comprises, c'est-à-dire trois à quatre fois moins qu'un ouvrier de Gennevilliers.

C'est dans ce contexte que SAE a annoncé en

décembre 2019 la suppression de 120 postes à l'usine de Gennevilliers et la délocalisation d'une partie de la production vers Queretaro. Elle invoque des décisions liées à la crise du Boeing 737 Max, dont les vols ont été suspendus suite à deux crashes consécutifs. À Villaroche et Corbeil, deux autres sites de SAE, des suppressions de postes sont aussi annoncées.

Les travailleurs s'inquiètent à juste titre de voir ce qu'il en sera de leur emploi et de leurs conditions de travail. Mais lorsque, récemment, la députée PCF de Gennevilliers, Elsa Faucillon, a posé une question au gouvernement, elle a dénoncé « *le départ de machines, la perte d'un savoir-faire industriel unique pour la Forge, la Fonderie, l'Usinage acquis depuis 50 ans, faisant la réputation mondiale de l'entreprise* ». Quant au syndicat FO Safran de Gennevilliers, il s'est insurgé dans un tract contre la « *diminution du Leap 1A (moteur Airbus)*

de 40 % (...) programmée au profit de la Chine». Ce patriotisme économique est une impasse pour les travailleurs. Il aboutit à les diviser, et à stigmatiser les ouvriers des pays pauvres. De la conception jusqu'à la réalisation, les moteurs d'avion sont depuis des décennies le fruit de coopérations internationales. Ce n'est pas cela qui pose problème, c'est la recherche effrénée du profit de la part des capitalistes de l'industrie aéronautique. Pour les travailleurs, les ennemis sont les gros actionnaires qui se gavent de profits boursiers.

L'action Safran s'envole : en deux ans 3, 8 milliards d'euros de dividendes ont été accordés aux actionnaires. Safran enregistre 27 % d'augmentation de son chiffre d'affaires. Les carnets de commandes débordent pour les dix ans à venir. Qui plus est, SAE a profité de 13 millions de CICE en 2017, de 39 millions en 2014, un CICE censé être versé pour maintenir les emplois. Au contraire, SAE en a profité pour licencier des dizaines d'intérimaires. La direction prétend maintenant utiliser à sa discrétion les RTT. À terme ce sont des centaines d'emplois de sous-traitants qui sont eux aussi menacés.

C'est contre ces actionnaires que doit s'orienter la colère des travailleurs de SAE. Et il est hors de question qu'ils fassent les frais de ces attaques, qui s'inscrivent dans une volonté affichée d'arracher toujours plus de gains de productivité, sur le dos de tous les travailleurs, qu'ils soient français, mexicains, indiens ou chinois.

Correspondant LO



## SNCF – Rennes : un couac dans le rituel de la direction

Mardi 28 janvier, c'était la traditionnelle galette des rois au Technicentre industriel de Saint-Jacques-de-la-Lande : au programme de cette grand-messe, un discours de la directrice, les remises de médailles et les résultats de son challenge des « meilleurs améliorateurs ».

Heureusement, des travailleurs avaient choisi de perturber le bel ordonnancement de la cérémonie et d'y prendre la parole. La

direction, surprise de l'initiative, a dû laisser faire. En colère contre les bas salaires et le manque d'embauches, ils ont dénoncé aussi la direction pour l'appui qu'elle donne à l'attaque du gouvernement Macron contre les retraites, usant de tous les arguments pour laisser entendre que les cheminots seraient préservés des mesures de cette « réforme ». Enfin, les perturbateurs ont souligné le fait que, si la

direction manquait de respect envers les travailleurs du Technicentre, cela ne datait pas d'hier.

Une fois ces choses dites, et applaudies dans l'assistance, bon nombre de présents sont repartis sans même goûter un bout de galette. Cette année au moins, pour la direction, elle n'aura pas été du gâteau.

Correspondant LO



## Cerema – Nantes : mobilisés contre les réductions d'effectifs

Le Cerema, organisme public rattaché au ministère de la Transition écologique, intervient dans les domaines liés à l'urbanisme, l'environnement, les infrastructures de transport, la gestion des risques. Derrière les grands discours du gouvernement sur l'écologie, se cache la réalité de suppression de postes pour les salariés.

Les agents du Cerema se sont mobilisés jeudi 6 février contre le projet Cerem'Avenir, considérant que celui-ci aura des effets négatifs sur les missions de service public rendues aux collectivités territoriales et, in fine, à l'ensemble de la population.

Ce projet, élaboré en catimini sous la houlette d'un directeur général particulièrement zélé et cynique, a pour seul objectif, fixé par Bercy, de ramener les effectifs à 2400 agents en décembre 2022, alors qu'à sa création, en 2014, le Cerema en comptait 3140 !

Depuis cette annonce, ce plan rencontre la colère des agents. À Nantes, le 16 janvier, une journée d'action solidaire, avec le comité de grève des cheminots, avait été organisée contre la réforme des retraites et le plan du Cerema. Jeudi 6 février, une nouvelle journée de grève, très suivie, animée entre autres par l'organisation d'une vente aux enchères symbolique, a montré que les agents du site de Nantes n'étaient pas prêts à se laisser diviser et restaient solidaires.

Correspondant LO

## Michelin : usines fermées et bénéfices en hausse

Présentant ses résultats de 2019, le géant du pneu Michelin, présent sur les cinq continents, a signalé qu'elle voyait ses ventes diminuer de 1,2 % mondialement.

Malgré ce marché en recul, le trust français a vu son chiffre d'affaires augmenter de 7,8 %. Cette apparente contraction s'explique par le rachat ces deux dernières années d'entreprises, soit concurrentes, soit dans des domaines connexes. C'est à ces rachats que Michelin a consacré une partie des milliards issus de l'exploitation de ses salariés.

En 2019, les bénéfices

de Michelin aussi ont progressé de 4,2 % pour se situer à 1,73 milliard d'euros. Ce résultat est acquis aux dépens des ouvriers. Ainsi, Michelin a fermé récemment deux usines, celle de La Roche-sur-Yon en Vendée et celle de Bamberg en Bavière.

Seuls les actionnaires profitent à fond de cette exploitation accrue. La direction de Michelin propose de leur servir un dividende de 3,85 euros par action, contre 3,70 l'an dernier. En dix ans, le dividende Michelin a plus que doublé.

Lucien Détroit

## Mr Bricolage : les salariés mobilisés pour leur emploi

Mr Bricolage est la 4<sup>e</sup> chaîne française de bricolage, derrière Adeo (Leroy Merlin, Weldom, Bricoman), Kingfisher (Castorama, Brico Dépôt) et Bricomarché. Le marché du bricolage se porte plutôt bien, en hausse de 1,9 % en 2019.

Depuis 2016, Mr Bricolage s'est engagé dans un plan de cessions de ses magasins intégrés (lui appartenant en propre), plan que le groupe a baptisé Rebond. Fin 2019, sur les 65 magasins concernés, six demeurent sans solution de reprise, comme par hasard les moins rentables d'après la direction du groupe.

Le 30 décembre, la direction générale du groupe a annoncé que celui de La Roche-sur-Yon faisait partie de ces six non repris en franchise, et donc était menacé de fermeture d'ici l'été, alors que dans le même temps le groupe trouve les moyens de racheter 13 magasins

Bricorama.

Il faudrait voir là « un mal social pour un bien économique », prétend le journal *La Tribune* dans un article titré « Pourquoi Mr Bricolage retrouve le sourire à 40 ans ». Mais, pour les salariés de La Roche-sur-Yon, « Mr Bricolage fête ses 40 ans avec le sourire, cela veut dire 43 salariés licenciés. »

Samedi 8 février, ils ont décidé la grève. Pour beaucoup, c'est une première. À près d'une trentaine, ils ont manifesté devant le magasin, contraignant la direction à laisser les grilles fermées. Ils réclament un meilleur respect, d'être informés sur leur avenir et de

meilleures indemnités en cas de fermeture. Comme l'expliquait une d'entre eux : « Si on prend l'exemple d'un salarié qui touche 1 200 euros net par mois pour quinze ans d'ancienneté, l'indemnité de départ sera équivalente à 6 700 euros en tout et pour tout. Autant dire pour que pour l'instant on part avec rien. »

Autour d'un pot de départ des salariés, ceux-ci ont invité les clients de la galerie commerciale à signer une pétition réclamant le maintien du magasin; une animation non prévue, dans cette galerie commerciale située au nord de la ville, très fréquentée le samedi.

Et, comme certains salariés l'ont conclu : « D'autres mobilisations sont à venir si les choses ne bougent pas »!

**Correspondant LO**



## Agglomération de Mulhouse : la coupe est pleine, les poubelles aussi...

**Jeudi 23 janvier, un chauffeur a été agressé lors d'une tournée de ramassage des ordures ménagères dans un quartier de Mulhouse. Choqués et en colère, les agents de la collecte des déchets de la communauté d'agglomération ont exercé collectivement leur droit de retrait dès le lendemain.**

Cet incident a surtout été la goutte d'eau qui fait déborder le vase : au-delà de la multiplication au quotidien des agressions verbales, voire physiques, ce sont les salaires trop bas, les conditions de travail difficiles, le manque d'effectifs, la pression de la hiérarchie pour finir les tournées à temps, que les agents ne peuvent plus supporter. Ils ont alors fait deux jours de grève pour revendiquer une revalorisation de prime, la suppression des tournées en mono-ripage (un seul éboueur derrière le camion, au lieu de deux) et des mesures pour de meilleures conditions de travail. La grève a été massivement suivie, avec 90 grévistes sur un effectif de 120 éboueurs, et les poubelles ont vite

commencé à déborder.

La direction a aussitôt prétendu que la grève était illégale, car aucun préavis de grève local n'avait été déposé, et elle a agité la menace de sanctions. Quelques jours plus tard, le président de la communauté d'agglomération a reçu les représentants des éboueurs et a fait quelques propositions sur les conditions de travail, notamment sur la question du mono-ripage. Et finalement, le paiement des jours de grève a été obtenu.

C'est loin de répondre au mécontentement des éboueurs, qui ne comptent pas en rester là. Cependant, c'est un premier avertissement, et la solidarité prouvée dans cette mobilisation est un atout pour l'avenir.

**Correspondant LO**



**Nos lecteurs écrivent :**

## D2L Group : encore plus de profits sur les précaires

Je suis en CDI en tant que cariste depuis près de six ans pour un groupement d'employeurs (GE) très particulier : D2L Group. Les groupements d'employeurs ont été initialement conçus pour le secteur agricole, pour des petites activités qui n'ont pas les moyens d'embaucher une personne à temps plein, le salarié signait donc un CDI au GE et était partagé sur plusieurs structures.

Mais ici, à Lens, c'est dans les grands groupes de la logistique que D2L Group a développé sa politique de GE. Par exemple ID Logistics, Geodis, XPO ou La Poste se partagent ainsi des salariés. Il est difficile de croire que de tels mastodontes ne

puissent pas embaucher à temps plein. Toujours est-il que la formule de GE concoctée par D2L Group paie, du moins pour eux-mêmes et les entreprises. En revanche, pour les travailleurs des GE c'est une nouvelle forme de précarité.

C'est une véritable boîte d'intérim déguisée : les entreprises se débarrassent des salariés sans raison, et à tout moment, parfois sans prévenir, les laissant ainsi face aux directions des GE qui sont chargés de les placer ailleurs, dans un rayon de 50 km... et jusqu'à 80 km en réalité.

C'est une façon aussi de faire pression sur les travailleurs pour qu'ils s'interdisent d'être en retard,

malade, syndiqué, gréviste, ou même simplement enceinte pour les femmes, car les impitoyables entreprises de logistique se débarrassent très vite d'eux. Huit délégués CSE sur dix ne sont même plus affectés à une entreprise, la mise au placard est donc aussi une résultante de la politique malsaine de D2L Group.

L'ancienneté ou l'égalité de traitement ne sont pas respectées. Les entreprises de logistique jettent des travailleurs GE avant qu'ils puissent bénéficier de primes comme le 13<sup>e</sup> mois, et pour qu'ils ne touchent jamais les primes de participation et d'intéressement. Sur certains sites d'ID Logistics, la perte due à ces

nouvelles méthodes représente plus de 3000 euros par an pour l'ouvrier.

Tout va bien pour le PDG de D2L Group, Guilhem Dufaire Delajarte. Fort de son succès auprès des grands patrons d'entreprises logistiques, et après une ascension fulgurante et plus de 4000 CDI créés en dix ans, il fanfaronne sur les plateaux de BFM business et autres médias de la région lyonnaise, en qualifiant sa formule d'innovante et créative. Pire encore il a écrit un livre s'intitulant *Le chômage n'est pas une fatalité*, sûr qu'il ne vit pas dans le même monde que nous ! Déplacement en hélicoptère, siège social pharaonique, possession d'un haras et

d'une équipe de ski nordique, et cotation en Bourse de D2L Group, tout l'argent perdu par les travailleurs GE est parti ainsi.

Mais la duperie ne durera pas éternellement. En 2017, 17 salariés GE de XPO Trappes ont utilisé leur droit de grève pour dénoncer ces conditions de travail. Pareil à Lens, en 2019, où plusieurs mouvements de protestation ont déjà eu lieu devant le siège de GE Nord. Aujourd'hui, la justice s'en mêle et de nombreux travailleurs attaquent les GE de D2L Group aux Prud'hommes. Les contestations ne sont pas près de s'estomper. Affaire à suivre...

**Un travailleur du Nord**

# Hôpitaux: la lutte continue

**Mi-janvier, plus de 1 200 responsables médicaux des hôpitaux ont annoncé leur démission de toutes les fonctions administratives pour protester contre les restrictions budgétaires dans les établissements et dénoncer la difficulté croissante du personnel à soigner correctement les patients.**

Depuis, de nombreuses actions collectives ont eu lieu dans différents hôpitaux de Paris et des régions, pour préparer une journée de mobilisation, le 14 février, sur le thème d'une « déclaration d'amour » à

l'hôpital public.

Dans de nombreux établissements hospitaliers, la présentation des vœux par la direction a été interrompue par des soignants qui, soit tournaient le dos à celle-ci pour afficher leur

protestation, soit jetaient leur blouses en tas sur le sol après une lecture du serment d'Hippocrate. À l'hôpital Robert-Debré à Paris, un grand SOS a été affiché avec les lumières des fenêtres de l'hôpital. Ailleurs, les soignants réalisent des clips souvent pleins d'humour, comme le « Balance ta blouse » des Urgences de Saint-Nazaire.

La colère qui a commencé à s'exprimer avec la grève

des Urgences, débutée en mars 2019, ne s'est donc pas éteinte. Après le succès de la manifestation nationale du 14 novembre à Paris, les responsables médicaux du Collectif inter-hôpitaux (CIH) ont fait le choix regrettable d'interrompre leur mouvement durant la période de la grève des cheminots. Les questions posées sont pourtant fondamentalement les mêmes.

Avec les démissions

collectives, le CIH tente aujourd'hui de relancer la mobilisation des soignants. Le 14 février, des manifestations et de nouvelles actions sont prévues un peu partout. Un succès pourrait être une nouvelle étape vers une mobilisation plus large, tant les économies sur la santé sont un pan de la politique gouvernementale d'attaques contre les classes populaires.

**Correspondant LO**

## Hôpital de la Croix-Rousse - Lyon: colère contre les conditions de travail

**Jeudi 6 février, 80 salariés de l'hôpital de la Croix-Rousse se sont rassemblés dans le hall d'entrée pour exprimer leur colère face à leurs conditions de travail qui ne cessent de se dégrader. Venant de tous les services, brancardiers, manips radio, aides-soignants, infirmiers, médecins, kinés, personnels de logistique ont répondu présent.**

Ce rassemblement a été l'occasion pour eux de dénoncer leurs galères quotidiennes dans les différents services: manque de personnel, manque de formation, non-respect des temps de repos, non-respect du droit de grève...

Ils sont ensuite allés manifester tous ensemble devant le bureau du directeur. Ce dernier a proposé de ne recevoir qu'une délégation de trois personnes,

prétextant qu'on ne pouvait pas discuter en si grand nombre. Les présents ne se sont pas laissés diviser, affirmant « C'est nous tous ou rien ! » et obtenant qu'une réunion se tienne entre le directeur et tout le personnel mobilisé.

Beaucoup prenaient la parole pour la première fois et voulaient demander des comptes à la direction: « Où vont les 20 millions d'économies de l'hôpital ? »

Au directeur, qui bottait à chaque fois en touche en répétant comme un perroquet « On ne peut rien faire », les salariés répondaient: « Votre réponse ne nous satisfait donc pas, on continue la mobilisation ! » Une volonté encore largement partagée après la réunion, certains affirmant: « C'est ça qu'il faut faire: quand on se bouge, le directeur sort enfin de son bureau. »

Cette journée a été un véritable succès, qui continue de faire parler. Elle a été préparée par un petit groupe militant qui s'est réuni depuis les premières manifestations contre la réforme des retraites en décembre

dernier. Après avoir fait une banderole et préparé des slogans pour les manifestations de décembre, cette équipe, transformée

en collectif Croix-Rousse en colère, continue à organiser des tournées de discussions dans les différents services.

**Correspondant LO**



## QUI SOMMES-NOUS?

### Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),**

**membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante: LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

### Vidéos

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

### Audio-LO

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Coronavirus : prouesses scientifiques et absurdités sociales

**Le 10 février, le nouveau coronavirus avait touché plus de 42 000 personnes, pratiquement toutes en Chine, et tué plus de 1 000 d'entre elles.**

Les équipes de recherche ont vite progressé dans la connaissance de ce nouveau virus. Même s'il reste encore de nombreux points d'interrogation, notamment sur la propagation de l'épidémie, l'ampleur et la vitesse de sa progression. Enfin et surtout, on ne dispose toujours pas de traitement efficace et encore moins de vaccin.

Les six semaines qui se sont écoulées depuis que les premiers cas de pneumopathies atypiques ont été signalés à Wuhan ont

été le théâtre de véritables prouesses scientifiques. Elles montrent combien la société d'aujourd'hui a de moyens pour combattre une épidémie. Mais dans le même temps, les journaux et tous les médias font état d'une autre fièvre, économique celle-là, que le coronavirus pourrait entraîner. La mise en quarantaine d'une province chinoise peuplée de soixante millions de personnes, les routes coupées, le trafic aérien ralenti voire stoppé, les

usines fermées, l'activité industrielle en baisse ont fait baisser la demande de pétrole et fait chuter de plus de 10% les cours mondiaux du baril. Et les commentateurs de s'inquiéter des répercussions à plus long terme sur l'économie chinoise et sur l'économie de toute la planète.

En Chine, Volkswagen, Ford, Honda, Toyota, Nissan, PSA ont dû – contrôler de l'épidémie oblige – fermer leurs usines au moins pour quelques jours. En Corée du Sud ou au Japon, des usines de montage automobile sont à l'arrêt, faute de composants et des pièces

détachées produites par les usines chinoises. En Italie, Fiat-Chrysler menace de fermer une de ses unités de production victime de la production à flux tendu.

Un simple virus, un être à peine vivant et de taille microscopique, pourrait donc menacer l'économie de toute la planète Terre? La question n'est évidemment pas le virus mais la fragilité de cette économie et l'absurdité de son organisation.

L'humanité a connu bien d'autres épidémies, et des pires. Au stade actuel des connaissances, il ne devrait pas y avoir de problème à prendre le temps nécessaire

au contrôle de l'épidémie, quitte à arrêter quelques usines et à produire les voitures plus tard, sans que cela entraîne une catastrophe économique. Mais dans cette société malade, cela ne peut se faire sans spéculations et crises.

Si l'on est capable aujourd'hui d'investir toutes les intelligences dans la découverte des moyens nécessaires aux traitements, il reste encore beaucoup à faire pour débarrasser la société de ces préoccupations d'un autre âge : celles des Bourses et des marchés.

Sophie Gargan

## Portugal : hausse de salaire insultante



Manifestants de la Fonction publique : "Avancer dans nos droits".

**Les fonctionnaires portugais étaient appelés à faire grève vendredi 31 janvier par l'ensemble de leurs syndicats. Dans le budget pour 2020, le gouvernement leur propose une augmentation de 0,3%, soit 2 euros pour ceux qui sont au salaire minimum (635 euros). Après dix ans de gel des salaires, il y a de quoi être en colère.**

La grève a été suivie à près de 90% dans l'éducation et dans la santé. Le même jour, les employés de supermarchés faisaient grève pour 90 euros d'augmentation : neuf sur dix touchent le salaire minimum

Dans la manifestation de Lisbonne, les mots d'ordre étaient : « Maintenant qu'il y a de l'excédent, qu'on en bénéficie ! », « Pour la banque et le capital il y a des millions, pour les travailleurs des centimes ». Le PC et le Bloc de gauche (issu de l'extrême gauche) soutenaient cette grève contre la proposition inacceptable du gouvernement socialiste.

Depuis novembre 2015, le Premier ministre est Antonio Costa, le leader du PS. Il a mis fin à dix ans de gouvernements de droite qui ont accumulé les mesures

antiouvrières, baissant les salaires et les retraites, gelant l'ancienneté des fonctionnaires et taillant dans leurs effectifs. Profitant d'un certain redémarrage de l'économie, Costa a mis fin à cette avalanche de mesures d'austérité, sans toutefois les annuler toutes, et surtout sans rendre aux travailleurs tout ce qu'ils ont perdu.

Costa se vante de ses réussites économiques, bien modestes, et du retour de certains des 500 000 jeunes qui ont émigré pour trouver du travail. Mais les salaires restent très bas, les contrats précaires sont la règle, et les services publics sont dans la misère. Cela a suscité depuis novembre 2017 des grèves dans la fonction publique, en particulier chez les enseignants et dans les hôpitaux.

La différence, aujourd'hui, est que le PC et le Bloc ne soutiennent plus automatiquement Costa au Parlement. C'en est fini de la période du « bricolage », comme on a nommé le premier gouvernement Costa (2015-2019). Aux législatives d'octobre 2019, le PS a gagné 21 sièges de députés. Il ne manque à Costa que sept voix pour avoir la majorité. Il veut les négocier au coup par coup et a mis fin à son accord avec le PC et le Bloc.

En fait, ces opposants de gauche n'ont jamais osé mettre en danger le gouvernement : quand la droite vote en bloc contre une loi, il leur suffit de s'abstenir pour que le PS ait une majorité. Et quand il s'agit d'une mesure antiouvrière, comme ce 0,3% d'augmentation, Costa peut toujours compter sur les votes de la droite.

La véritable opposition à la politique antiouvrière n'est pas à chercher du côté de ces partis de gauche si responsables, mais de ces travailleurs qui revendiquent

Vincent Gelas

## Hôpital de la Timone Marseille : les infirmières de bloc se font entendre

**Lundi 10 février, les infirmières de bloc opératoire de la Timone à Marseille se sont mises en droit de retrait pour dénoncer le sous-effectif, notamment dans les blocs de chirurgie cardiovasculaire, cardiaque enfants, digestive, orthopédique et de neurochirurgie.**

Il faut huit mois à un an pour former les infirmières de bloc qui assistent le chirurgien pendant les opérations, avant qu'elles ne soient capables d'assurer les astreintes. Mais actuellement, il y a chaque jour moins d'infirmières que de salles ouvertes et cela ne tourne plus. Le manque est comblé par des heures supplémentaires, par des infirmières d'autres blocs qui ne connaissent ni les salles, ni le travail, ni les équipes, ou par des intérimaires. Toutes dénoncent ces conditions ne leur permettant plus de former les jeunes, qui fuient au bout de quelques mois, effrayées.

Le directeur de la Timone et le chef de bloc n'ont eu qu'une réponse : « On ne peut pas faire autrement, nous n'arrivons plus à recruter, il faut faire avec ». Mais les 25 infirmières rassemblées ne l'entendaient pas ainsi. Elles ont rappelé qu'à la dernière réunion, les chirurgiens

leur avaient refusé la fermeture d'une salle, et la décision de leur enlever une RTT par mois. L'une disait qu'à 62 ans, elle restait sûrement la seule en activité en salle à son âge, et qu'en 40 ans elle n'avait jamais vu une telle situation. Toutes dénonçaient le rythme effréné des astreintes où, tous les trois jours, elles doivent travailler toute la nuit et reprendre le travail le lendemain midi. De nouveaux départs étant annoncés sans remplacement prévu, elles trouvaient que trop, c'est trop!

Les infirmières ont à nouveau exigé la fermeture d'une salle, ce qui leur a été accordé. Mais lorsque le chef de bloc a proposé de le faire le lendemain, elles ont refusé. Pour elles, c'était tout de suite, vu qu'elles n'étaient pas en nombre suffisant. Après des mois, c'est par leur détermination et leur action qu'elles se sont enfin fait respecter.

Correspondant LO

